

Note d'information

Octobre 2020



Security Assessment
in North Africa



TRANSIT TRIFRONTALIER

Les trafics et la contrebande à la frontière du Burkina Faso,
de la Côte d'Ivoire et du Mali

Roberto Sollazzo et Matthias Nowak



Crédits et contributeurs

Direction de la collection :

Matt Johnson

Vérification des faits :

Mira Fey

Révision :

Alex Potter

Relecture :

Stephanie Huitson

Cartes :

Jillian Luff, MAP*grafix*

Mise en page :

Rick Jones

Impression :

nbmedia, Genève

À propos des auteurs

Le docteur **Roberto Sollazzo** est un praticien international chevronné, spécialiste des analyses politiques et des analyses de risque, ainsi que de l'atténuation des risques. Il assume des responsabilités dans ce domaine depuis 16 ans, dans des zones géographiques en transition ou en sortie de crise. Il a co-écrit, pour le compte du Conseil de sécurité des Nations unies, dix rapports sur la bonne mise en œuvre des sanctions onusiennes imposées à la République démocratique du Congo et à la Côte d'Ivoire. Sa dernière étude des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme liés au trafic d'or au Burkina Faso, au Mali et au Niger a été récemment citée par le Secrétaire général de l'ONU¹.

Matthias Nowak assume les fonctions de chercheur au sein du Small Arms Survey. Dans le cadre de ses travaux de recherche, il a documenté et analysé les causes et mécanismes de la prolifération des armes légères en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Il a notamment élaboré et mis en œuvre des projets de renforcement des capacités sur des thèmes allant de la nature et de l'ampleur de la violence armée et des crimes commis au moyen d'une arme à feu, à la sécurité physique et la gestion des stocks. Il est titulaire d'une licence en économie et histoire sociale obtenue à l'université de Genève et d'un master en études du développement obtenu à l'Institut de hautes études internationales et du développement, situé à Genève.

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier les nombreux partenaires qui ont apporté leur soutien à cette recherche. La recherche originale qui sous-tend cette note d'information a été financée par le projet relatif au trafic d'armes en Afrique de l'Ouest du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Les auteurs tiennent tout particulièrement à exprimer leur gratitude envers la CNLPAL burkinabè et les COMNAT-ALPC ivoirienne et malienne, lesquelles ont apporté un soutien précieux à leur travail de terrain et leur ont donné accès aux autorités ainsi qu'aux saisies d'armes effectuées dans la zone tricontinentale. Les auteurs remercient également les nombreuses personnes qui ont facilité leur travail, leurs partenaires, ainsi que les membres des communautés qui les ont soutenus, les ont autorisés à les interroger et ont exprimé leur envie de collaborer avec le Small Arms Survey dans le cadre de cette recherche. Enfin, les auteurs adressent leurs remerciements à Alaa Tartir, Nicolas Florquin et Matt Johnson pour leurs conseils et leurs commentaires sur le contenu de cette note.

Photographie de couverture

Une scène typique des postes frontaliers de la région tricontinentale : les personnes photographiées attendent pour franchir la frontière entre le Burkina Faso et le Mali.

Source : Eitan Simanor/Alamy, 2009.

En bref

Cette note d'information traite de la contrebande et du trafic – notamment d'armes – dans la zone tricontinentale du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Mali. Les auteurs mettent en lumière les trois principaux axes du trafic illicite ainsi que les acteurs impliqués dans ces activités. Ils analysent les conséquences actuelles et futures du trafic illicite d'armes sur les communautés. Enfin, ils concluent en énonçant un ensemble de réflexions susceptibles d'aider les responsables politiques à cadrer les processus de réflexion et de planification dans ce domaine.

Cette note d'information a été élaborée à partir d'une étude de grande envergure sur les flux d'armes illicites, laquelle a été financée par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Celle-ci repose sur 62 entretiens avec des personnes-ressources, dont des prestataires de services de sécurité, des membres des communautés, des trafiquants, des membres de groupes armés et d'autres acteurs régionaux (voir la section méthodologie).

Principales conclusions

- Dans la zone tricontinentale, les trafiquants opèrent selon trois axes principaux, et les États concernés ne sont globalement pas en mesure de lutter contre ces flux illicites par le biais des réglementations douanières et frontalières.
- Toutes les marchandises illicites – dont les armes à feu et munitions illicites – circulent en suivant les mêmes itinéraires et sont, le plus souvent, transportées conjointement par la méthode dite du « trafic de fourmis ».
- La demande en armes à feu illicites est stimulée par le banditisme, la volonté des communautés de s'armer pour se protéger, les activités des chasseurs traditionnels ainsi que l'orpaillage artisanal et à petite échelle.
- Les gouvernements nationaux s'appuient de plus en plus fréquemment sur les groupes de chasseurs ou les chefs traditionnels pour assurer la protection des communautés. Cette évolution est susceptible d'avoir des conséquences indésirables, dont un usage excessif de la force et des sanctions sévères, voire des exécutions extrajudiciaires.
- Dans la région, la présence de plus en plus marquée des groupes djihadistes et les ressources nouvelles que génère l'orpaillage amplifient les risques d'atteinte à la sécurité et d'instabilité économique, et stimulent la demande en armes illicites.

Introduction

Aux fins de cette note d'information, le terme de zone tricontinentale désigne l'ensemble des zones géographiques qui bordent les frontières entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali. Cette zone est depuis longtemps une plateforme de négoce ainsi qu'un point de transit pour les marchandises qui circulent entre, d'une part, les pays côtiers du golfe de Guinée et, d'autre part, le Sahel, le Sahara et la Méditerranée². Les trois nations entretiennent depuis longtemps des rapports commerciaux, et la population de la région tricontinentale, majoritairement composée de Sénoufo, de Minianka et de Malinké, est relativement homogène³. Mais, depuis quelques années, les trafics de biens et d'armes à feu illicites s'intensifient dans cette zone. Et les gouvernements nationaux n'ont pas amélioré leur capacité à surveiller et à contrôler leurs frontières, ou encore à lutter contre la contrebande et les trafics ; celle-ci s'est même parfois détériorée.

Les échanges transfrontaliers entre les trois pays ont toujours été informels, mais ils constituent une part importante des échanges économiques et sociaux qui les lient. Les rapports familiaux et sociaux jouent un rôle important dans le commerce illicite. Parmi les moteurs du trafic d'armes et de munitions illicites dans la zone, on peut notamment évoquer l'instabilité politique qui sévit dans des capitales perçues comme distantes ainsi que les pressions économiques et l'insécurité qui en résultent. En outre, un certain nombre de nouvelles activités économiques – dont l'orpaillage – contribuent à la modification des caractéristiques longtemps inchangées du commerce régional et stimulent la demande en armes et munitions illicites, et ce de plusieurs façons.

Il convient de noter que le trafic illicite d'armes à feu est omniprésent dans la région tricontinentale. Il est en outre difficile d'identifier les sources de ces flux illicites dans la mesure où les agences nationales chargées de la sécurité ne procèdent pas systématiquement au recueil des données connexes et que les gouvernements sont réticents à communiquer les données dont ils disposent pour des raisons relevant de la « sécurité nationale ». Faute de données, il n'est pas possible de procéder à l'analyse complète qui permettrait d'identifier et de mettre en œuvre des politiques susceptibles d'enrayer les uns ou les autres de ces flux. Pour ce faire, les agences nationales chargées des questions de sécurité devront recueillir les données nécessaires.

Cette note d'information s'ouvre sur une explication de la méthodologie et de la terminologie employées, et recense ensuite les principaux facteurs qui favorisent la contrebande et le trafic de biens, de marchandises et d'armes dans la zone tricontinentale ; les caractéristiques de ces différents trafics, dont les itinéraires empruntés ; et, enfin, les volumes de marchandises ainsi échangés. Les auteurs mettent ensuite en lumière les moteurs du trafic d'armes ainsi que les utilisateurs finaux auxquels ces armes illicites sont destinées – le plus souvent des bandits, des groupes d'autodéfense, des chasseurs traditionnels ou de petites exploitations minières, artisanales ou non. La circulation des flux illicites d'armes est également favorisée par les risques d'instabilité et de dégradation de la situation sécuritaire auxquels la zone tricontinentale est exposée, notamment du fait des effets indirects des troubles que connaissent le nord du Mali et l'est du Burkina Faso. Enfin, les auteurs évaluent les conséquences du trafic d'armes – notamment sur les communautés – et proposent, en conclusion, une exploration des mesures de lutte actuellement mises en œuvre à l'échelle locale, nationale et régionale et des interventions envisageables pour mettre fin à ces trafics.

Méthodologie et terminologie

Méthodologie

Cette note d'information a été élaborée à partir de 62 entretiens avec des personnes-ressources clés, dont des prestataires de services de sécurité, des membres des communautés, des trafiquants, des membres de groupes armés et d'autres acteurs régionaux. Les recherches de terrain qui la sous-tendent ont été menées en avril et mai 2018, et ont été mises à jour en 2019 et 2020. L'équipe de recherche avait prévu de se déployer dans le nord de la Côte d'Ivoire, au sud du Burkina Faso et au sud du Mali, depuis la frontière jusqu'aux capitales régionales que sont Bobo Dioulasso au Burkina Faso et Sikasso au Mali. Mais les autorités ivoiriennes lui ont refusé l'autorisation de mener des recherches relatives au trafic d'armes sur leur territoire national. De ce fait, les chercheurs ont travaillé au Burkina Faso et au Mali, le long de la frontière ivoirienne. Ils y ont interrogé des membres des autorités civiles (mairie, préfecture), des membres des forces de l'ordre (gendarmes, policiers et douaniers) et des membres de

différentes communautés (chasseurs traditionnels, ou dozo, trafiquants de petite envergure, transporteurs, conducteurs de bus et de camion, etc.). En outre, l'équipe a procédé à une revue systématique de la couverture médiatique des incidents impliquant des trafiquants, des saisies d'armes ou des actions de lutte contre le trafic d'armes. Cette revue a permis aux chercheurs d'identifier les acteurs du trafic d'armes dans la zone tricontinentale, leurs modes d'action, leurs motivations ainsi que les types d'armes ainsi commercialisés. Les chercheurs ont également fondé leur travail sur un certain nombre de données relatives aux saisies et aux affaires de trafic fournies par des institutions nationales, régionales et internationales, mais aussi sur des études et d'autres documents pertinents.

Terminologie et définitions

Dans cette note d'information, les principaux termes employés sont à comprendre comme suit :

- **Armes de petit calibre** : armes susceptibles d'être transportées par une seule personne, dont les revolvers et pistolets à chargement automatique, les fusils, les fusils d'assaut, les pistolets mitrailleurs et les mitrailleuses légères (AGNU, 1997, par. 24-27)⁴.
- Le terme **trafic** fait référence au commerce, à la production ou à la distribution de marchandises illicites.
- Le terme **contrebande** fait référence au fait de faire entrer illégalement sur un territoire national des biens ou des personnes, ou de les en faire sortir illégalement.
- **Armes illicites** : « les armes qui sont produites, transférées, détenues ou utilisées en violation du droit national ou international » (Schroeder, 2014, p. 246). Cette définition englobe les multiples formes que peuvent revêtir les flux illicites d'armes.

Contexte : le trafic d'armes dans la sous-région

L'instabilité politique et l'insécurité favorisent les activités économiques illicites

Depuis quelques années, l'instabilité que connaissent le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali a considérablement

amoindri la capacité de leurs gouvernements centraux respectifs à exercer un contrôle sur leur territoire et sur les frontières qui les séparent. La Côte d'Ivoire a été le théâtre d'une insurrection entre 2002 et 2011, laquelle a laissé le pays divisé en deux. La partie sud-est est demeurée sous contrôle gouvernemental alors que la partie nord s'est transformée en un pseudo-État dirigé par le groupe rebelle Forces nouvelles (FN). Les FN ont financé la plus grande partie de leurs achats d'armes et d'équipement en passant en contrebande des biens illicites depuis le nord de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso, le Ghana et le Mali. En décembre 2010, quand le président Laurent Gbagbo a refusé de reconnaître sa défaite face au président Alassane Ouattara, les violences se sont intensifiées. Après l'intervention des Nations unies et de la communauté internationale, Laurent Gbagbo a été arrêté et le président Ouattara a prêté serment. Les « commandants de zone » des FN (baptisés « comzones ») ont été nommés à des postes de haut rang dans l'armée nationale⁵ ou à des postes clés dans l'administration territoriale et les services publics. Mais ils ont aussi conservé le contrôle qu'ils exerçaient sur leurs anciens bastions. Ils ont donc pu continuer à mener leurs activités économiques illicites et à faire de la contrebande⁶.

Au Burkina Faso, les lieutenants de Blaise Compaoré ont fait plusieurs tentatives de coup d'État après l'éviction de celui-ci en 2014, qui a mis fin à 27 ans de règne⁷. Cette série d'événements a eu pour effets tangibles le démantèlement de l'appareil de défense et de sécurité burkinabè – et plus particulièrement de la garde présidentielle –, l'instauration d'un climat de défiance généralisée entre les hauts gradés et une dégradation du moral des troupes⁸. La montée en puissance des activités terroristes dans le pays (voir ci-après) a été exacerbée par l'instabilité et l'inefficacité du gouvernement et des forces de sécurité.

Au Mali, une rébellion touareg a éclaté dans le nord du pays en 2012. Les rebelles ont bénéficié d'un apport considérable d'armes et de combattants venus de Libye après la chute du régime de Mouammar Kadhafi. Ces armes, notamment, ont permis aux insurgés de progresser rapidement – avec le soutien des groupes islamistes radicaux présents dans la sous-région – pour défaire l'armée malienne et menacer de s'emparer de grandes villes fermement contrôlées par le gouvernement. L'insurrection a été jugulée, notamment grâce au déploiement de deux opérations militaires françaises

consécutives (l'opération Serval en 2012 et l'opération Barkhane en 2014).

Les Nations unies ont elles aussi contribué au maintien de la paix au Mali. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali – créée en 2013 (CSNU, 2013b) – est la mission de maintien de la paix la plus dangereuse de toutes; 177 de ses soldats de la paix ont perdu la vie entre 2013 et le début de l'année 2019 (Goldberg, 2019). La situation du Mali n'a pas beaucoup évolué depuis 2012, mais le pays voit son contexte sécuritaire se dégrader progressivement et les groupes islamistes se déplacer vers le sud du pays, notamment vers la frontière entre le Mali et la Côte d'Ivoire. On ne connaît pour l'instant ni l'ampleur des conséquences du coup

d'État de 2020 sur la stabilité du pays (BBC News, 2020), ni l'impact que pourront avoir les mesures ultérieurement prises par la CEDEAO pour lutter contre le trafic tricontinental. Mais ce coup d'État pourrait bien avoir des conséquences notables sur la stabilité de la sous-région et l'ampleur des trafics compte tenu des différents événements qui se sont produits juste avant – par exemple, le bombardement par le Burkina Faso de positions tenues par des militants.

Le Mali et le Burkina Faso, notamment, ont été affectés par les activités des groupes terroristes, lesquelles ont détérioré la situation sécuritaire des deux pays et exacerbé le trafic d'armes. Les deux pays sont situés dans la zone d'influence de deux groupes terroristes

liés à al-Qaïda – le Jama'at Nusrat al-Islam wal Muslimin (JNIM)⁹ et Ansaroul Islam – mais aussi dans celle du groupe armé non étatique État islamique - Province de l'Afrique de l'Ouest (Islamic State - West Africa Province - IS-WAP), la franchise ouest-africaine du groupe autrefois baptisé État islamique dans le Grand Sahara¹⁰. Ces groupes dépendent des armes qu'ils dérobent dans les armureries nationales et des flux illicites d'armes en provenance de Libye depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Ils ne se procurent pas d'armes par le biais de la contrebande propre à la zone tricontinentale¹¹. Mais, selon les recherches menées par les auteurs, ils pourraient bien tirer profit du trafic de composants pour engins explosifs improvisés (EEI),

Carte 1 Aperçu de la zone tricontinentale



lequel emprunte les itinéraires étudiés dans cette note d'information (voir la carte 4).

En théorie, les deux plus grosses organisations terroristes ont des sphères d'influence distinctes. Le JNIM opère essentiellement au Mali et dans le nord du Burkina Faso, et l'IS-WAP principalement dans l'est du Burkina Faso, au Niger, au Nigeria et dans le bassin du lac Tchad. Il est apparemment arrivé que les franchises d'al-Qaïda et de l'État islamique collaborent ou, pour le moins, qu'elles n'entrent pas en opposition les unes avec autres. Un certain nombre d'éléments attestent d'une collaboration entre ces groupes – notamment des échanges d'otages (entre groupes) et des similarités dans la conception de leurs EEI – qui semblent notamment échanger des renseignements et du savoir-faire technique (Menastream, 2020a ; voir aussi la carte 2). Cette entente a apparemment pris fin en mai 2020. Dans une édition de son bulletin hebdomadaire – *Al Naba* –, l'IS-WAP a en effet annoncé qu'il commencerait à cibler

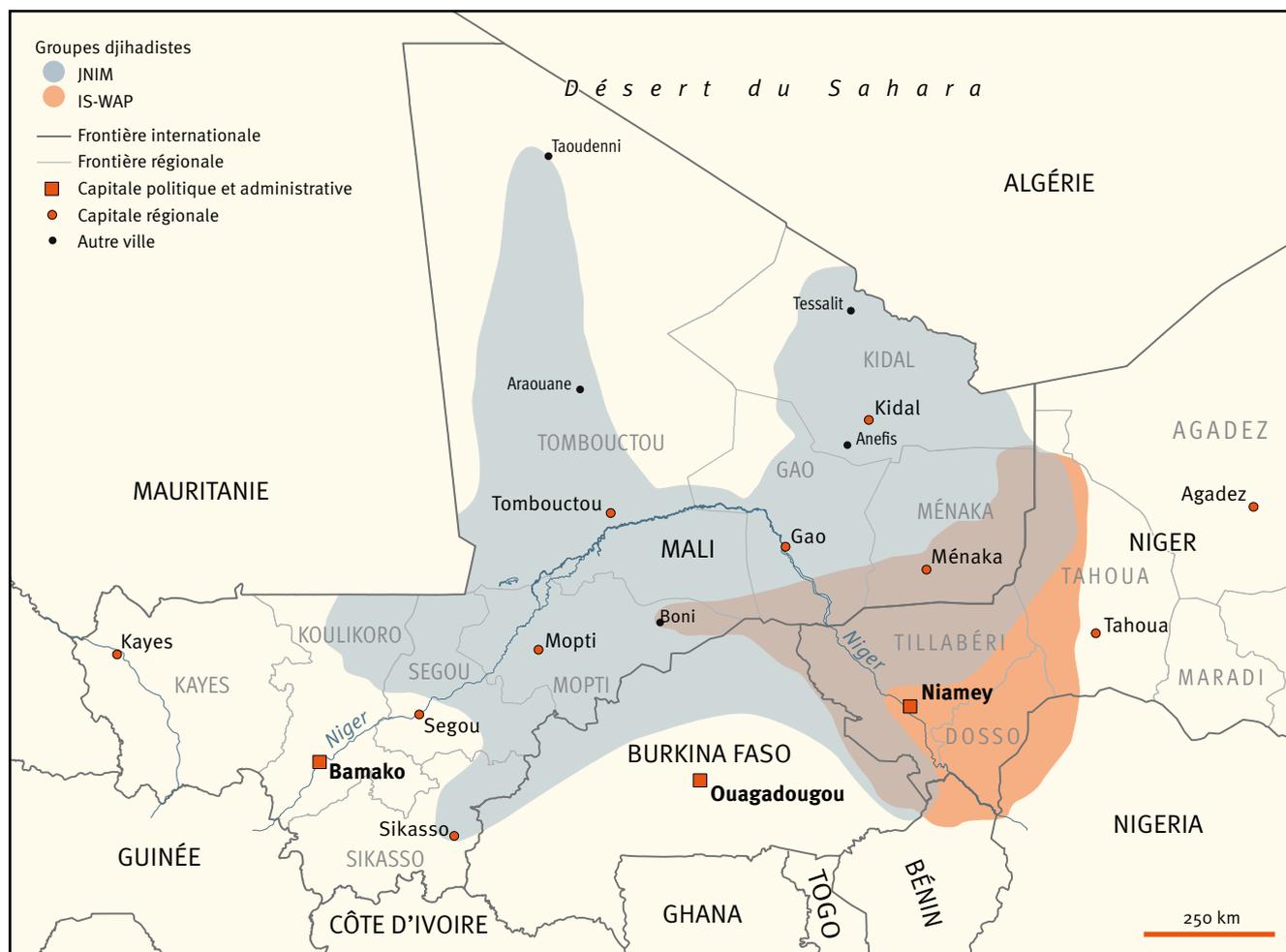
des positions du JNIM au Burkina Faso et au Mali (BBC, 2020 ; Libération, 2020). Selon les données recueillies par le projet ACLED, cette déclaration a été suivie d'effet. Ces données font état de combats plus nombreux en 2020 qu'en 2019, ainsi que du décès de 250 combattants au cours d'affrontements entre des membres du JNIM et de l'IS-WAP (ACLED, 2020). On ignore encore l'ampleur des conséquences de cette dernière évolution sur le trafic transfrontalier.

En 2019, les actions effectivement ou supposément menées par les groupes terroristes au Burkina Faso ont été plus meurtrières : les 641 incidents recensés ont causé le décès de 2 195 personnes. Parmi ceux-ci, plus de la moitié (349) ont fait des victimes civiles – un total de 1 195 décès. Au cours de la même période, 1 126 membres de forces de sécurité ont été tués, dont un nombre important durant le quatrième trimestre de l'année (ACLED, 2019). En outre, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies a estimé que le pays comptait plus de 765 000 personnes déplacées en février

2020, soit une augmentation de 1 200 % par rapport au mois de janvier de la même année (OCHA, 2020).

En outre, ces trois pays ont récemment connu des épisodes de violence intercommunautaire qui ont opposé des éleveurs nomades fulani – dénommés Peuls dans la zone – à des agriculteurs sédentaires. Ces affrontements ont été d'autant plus meurtriers que tous les groupes concernés ont aisément pu s'approvisionner en armes. Les conflits entre éleveurs et fermiers sont courants dans la région, notamment au Mali où les représailles violentes entre communautés se succèdent depuis 2012. En revanche, avant les incidents de Bouna (mars 2016) et de Yirgou (janvier 2019) (France 24, 2016 ; Al Jazeera, 2019)¹² – lesquels ont profondément marqué la population de ces deux zones géographiques –, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso n'avaient connu aucun massacre motivé par des tensions intercommunautaires. Comme nous le verrons ci-après, les 11 incidents de ce type répertoriés ont inévitablement stimulé la demande en armes à feu (illicites).

Carte 2 Les zones d'opération des groupes djihadistes



Source : adapté de ECFR (2019)

Les activités extractives informelles favorisent les activités économiques illicites

Outre l'instabilité politique et sécuritaire, d'autres facteurs ont une influence considérable sur l'affaiblissement de l'autorité des États dans la zone tricontinentale et sur la montée en puissance simultanée des différentes formes de trafic et de la contrebande. On peut notamment évoquer le chômage chronique, le dénuement économique et la croissance démographique (laquelle entraîne nécessairement une explosion du nombre de jeunes dans la population). En effet, les trafics et la contrebande propres à la zone tricontinentale ont ceci de particulier qu'ils sont aisément réalisables. Les frontières sont poreuses et mal surveillées, et les liens de parenté transfrontaliers qui unissent les communautés favorisent l'implication de leurs membres dans ces activités illicites, même si ceux-ci ne font partie ni de syndicats de la criminalité organisée ni de groupes armés.

Comme tous les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali remplissent une bonne partie des coffres de l'État avec les droits et taxes prélevés par la direction générale des Douanes. Ceux-ci représentent 21,75 % du total des recettes publiques ivoiriennes (fiscales et non fiscales), 11,3 % des recettes publiques burkinabè et 8,9 % des recettes publiques maliennes (OCDE, 2020). De ce fait, les douanes de ces différents pays se consacrent essentiellement au prélèvement des taxes, et ne luttent ni contre la contrebande, ni contre la fraude, ni contre les trafics¹³. En outre, les services douaniers de ces trois pays sont sous-équipés et leur personnel est à la fois trop peu nombreux et insuffisamment formé¹⁴. Dans ces circonstances, ils seraient dans l'incapacité de mettre en œuvre des mesures de lutte contre les activités illicites même s'ils le souhaitaient.

Les exportations d'or illustrent parfaitement notre propos. Les exportations autorisées d'or de la Côte d'Ivoire sont passées de 4,2 tonnes en 2008 à 22,3 en 2015 (DSNU, n.d.). Mais, selon le Groupe d'experts des Nations unies sur la Côte d'Ivoire, l'orpaillage artisanal ajouterait 5 tonnes à ce total chaque année. La production et le commerce de l'or extrait artisanalement restent des sources de revenus particulièrement importantes pour les chefs locaux – comme les comzones –, mais aussi pour les fonc-

tionnaires gouvernementaux corrompus (CSNU, 2015 ; 2016).

- À titre d'exemple, feu le colonel et ex-comzone ivoirien Issiaka Ouattara, plus connu sous le nom de « Wattao »¹⁵, détenait par exemple le monopole de la contrebande d'or entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Avec les profits retirés de ce monopole, il a armé un groupe de 500 hommes qui protégeaient ses activités de contrebande. Il les a très probablement approvisionnés en armes et en munitions par le biais du trafic illicite, et a donc, de ce fait, stimulé la demande (CSNU, 2015 ; 2016).
- Dans les régions de Bouna et de Doropo, l'orpaillage était financé par deux frères burkinabè, Issiaka et Sayouba Ouedraogo (Sayouba étant couramment surnommé le « Maire »). Les deux frères bénéficiaient de la protection de l'État et pouvaient donc aisément permettre à leurs véhicules de franchir la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso sans être contrôlés par les douaniers (CSNU, 2015, 2016 ; Martin et Helbig de Balzac, 2017).

Dans la zone tricontinentale, le commerce de l'or artisanal est fondé sur le système du pré-financement¹⁶. Toutes les transactions effectuées dans le cadre de ce secteur non réglementé et fondé sur la circulation d'argent liquide reposent sur la confiance. De plus, les chaînes d'approvisionnement des trois pays sont étroitement interconnectées. Le fait que la main d'œuvre circule aisément entre les mines est un facteur propice à la contrebande. En effet, les frontières sont poreuses, les zones minières chevauchent les délimitations territoriales, et l'origine ou l'affiliation ethnique des acteurs impliqués dans l'extraction et le commerce de l'or est relativement homogène. Les douaniers sont particulièrement préoccupés par le fait que les marchandises de grande valeur puissent non seulement servir de monnaie alternative dans le cadre du blanchiment d'argent, mais aussi contribuer au financement des organisations terroristes ouest-africaines (Martin et Helbig de Balzac, 2017, p. 3). L'orpaillage est également lié au trafic d'armes. Bobo Dioulasso, Bamako et Ouagadougou sont des pôles commerciaux dans lesquels se concentrent les transferts illicites ; on y trouve les stocks de marchandises qui attendent d'être expédiées vers leurs utilisateurs finaux ainsi que la plupart des capitaux qui financent les trafics. Les activités extractives artisanales stimulent

elles aussi la demande en armes illicites. Selon les personnes interrogées dans le cadre de cette recherche, les réseaux de contrebandiers se sont spécialisés ; les trafiquants d'or ne commercialisent par exemple pas d'armes, et les trafiquants d'armes artisanales n'ont pas accès à l'armement moderne. Mais ils empruntent souvent les mêmes itinéraires et adoptent les mêmes méthodes pour faire franchir les frontières à l'or et aux armes et munitions de contrebande.

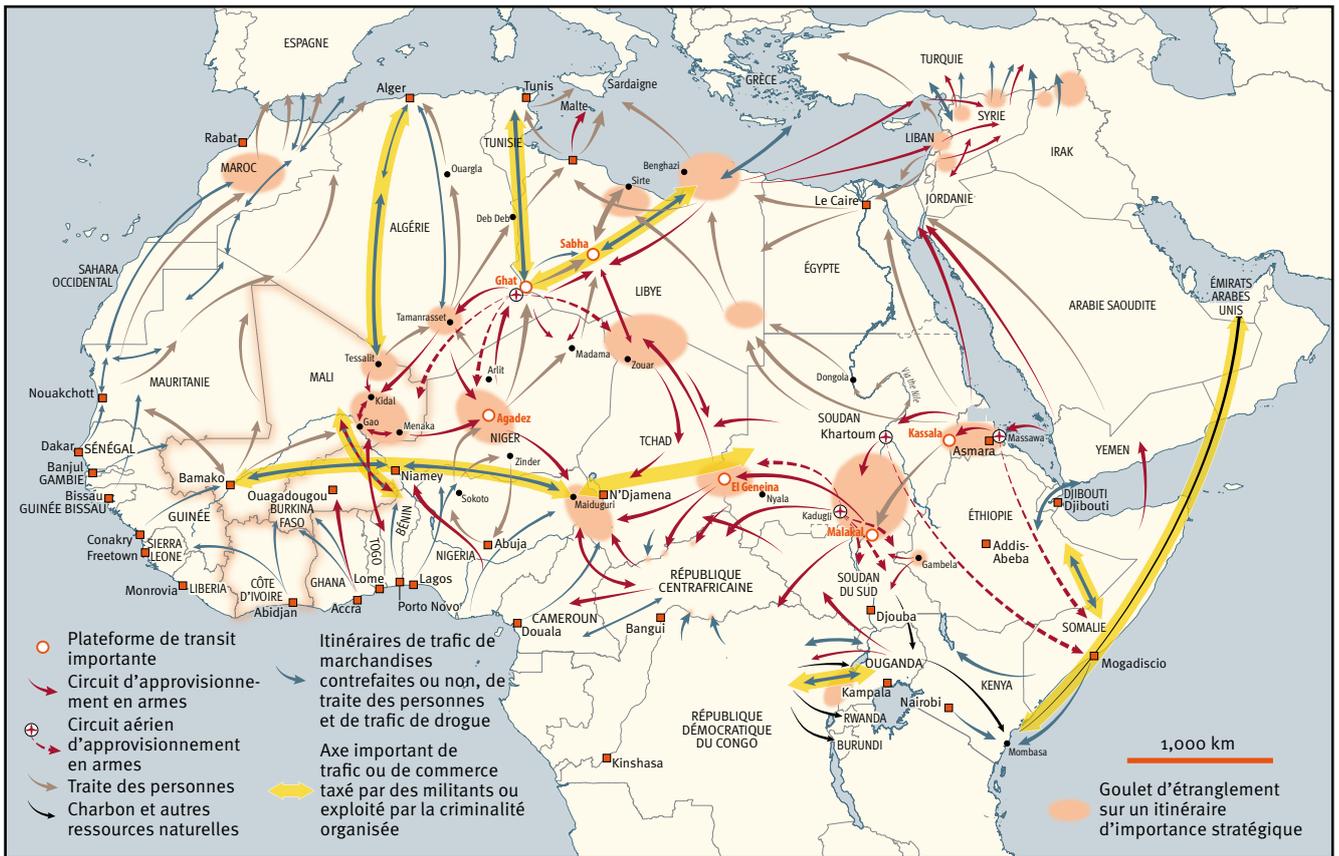
Dans la zone tricontinentale, la présence de l'or a provoqué une augmentation de la demande en armes, et notamment en armes faciles à dissimuler. Les orpailleurs se protègent des prédateurs qui pourraient s'emparer du fruit de leur travail, et les populations locales recourent de plus en plus fréquemment à ceux d'entre eux qui détiennent des armes pour se protéger et lutter contre l'insécurité et l'instabilité. De ce fait, les criminels doivent se doter d'une plus grande puissance de feu pour parvenir à leurs fins. La demande en armes augmente ainsi, prise dans un cycle sans fin qui s'auto-entretient¹⁷.

Les caractéristiques du trafic

La nature des itinéraires du trafic dans la zone tricontinentale et au-delà

Les trafiquants et réseaux de trafiquants de la zone tricontinentale opèrent généralement sur un territoire restreint ; ils transportent et vendent leurs biens dans la sous-région. Ils franchissent illégalement la frontière avec la plus grande facilité, et n'ont pas besoin de s'organiser outre mesure pour y parvenir. Il s'agit là d'une caractéristique propre à cette zone que l'on ne retrouve par exemple pas au Niger ou dans le nord du Mali. Dans ces autres zones géographiques, les trafiquants opèrent généralement sur de vastes territoires de la région Sahel-Sahara et empruntent des itinéraires ardues et souvent dangereux. Selon les recherches menées, Bamako, Ouagadougou et, dans une moindre mesure, Niamey sont toutes des plaques tournantes¹⁸ pour les réseaux régionaux de trafiquants originaires du sud du Sahel et des régions côtières¹⁹. Le réseau routier complexe qui parcourt la zone s'étend en direction du nord depuis le golfe de Guinée jusqu'à la mer Méditerranée en passant par le Sahara, et en direction de l'ouest vers l'Érythrée et au-delà (voir la carte 3)²⁰.

Carte 3 Les itinéraires ouest-africains et transsahariens du trafic



Source : adapté de ECFR (2019)

Les acteurs de la zone tricontinentale

Dans la zone tricontinentale, la contrebande et les trafics sont essentiellement le fait de « transporteurs » individuels ou de réseaux de trafiquants.

- **Les transporteurs** sont des contrebandiers de petite envergure. Ils font franchir les frontières à des marchandises de contrebande ou contrefaites (parfois des armes) dans des zones dépourvues de personnel et de contrôles, la plupart du temps en brousse. Ils voyagent à pied, en vélo ou en petit véhicule motorisé (moto, petite voiture, etc.). Leurs activités de contrebandier sont leur principal moyen de subsistance. Ils sont généralement non armés et peu organisés.
- **Les réseaux de trafiquants** sont des gangs organisés souvent situés dans les capitales régionales qui font figure, dans la zone géographique étudiée, de plaques tournantes du trafic : Korhogo (en Côte d'Ivoire), Sikasso (au Mali) et Banfora ou Bobo Dioulasso (au Burkina Faso). Ces groupes peuvent « employer » des transporteurs ou les considérer comme des sous-traitants.

Les transporteurs sont généralement des membres des différentes communautés qui vivent dans la zone tricontinentale. Les jeunes trafiquants sont originaires de villages et de centres urbains secondaires situés à proximité de la frontière. Ils connaissent bien la région, dans la mesure où nombre d'entre eux ont été apprentis chauffeurs de bus ou de camions²¹. Ils connaissent aussi leurs voisins et sont au fait de la situation sécuritaire locale. Plus important encore pour leurs activités, ils ont connaissance du comportement et des motivations des membres des forces de l'ordre en fonction dans la région.

Ce panorama global a été confirmé par différentes sources locales d'information. Le chef de la fédération des chasseurs du sud du Burkina Faso (les « dozo »)²² a, par exemple, confirmé que les trafiquants actifs dans cette zone opéraient à petite échelle et utilisaient des motos pour parcourir les routes non balisées et non contrôlées qui serpentent dans la brousse²³. Selon l'une des personnes interrogées, certains transporteurs, pourtant membres de groupes armés, deviennent trafiquants par opportunisme et passent par les zones de brousse qu'ils ont appris à connaître en tant que combattants²⁴. Les acteurs de la contrebande et des trafics appar-

tiennent à des groupes sociaux et à des milieux divers. Les trafiquants de petite envergure – notamment d'armes et de munitions – sont généralement des anciens combattants des FN qui ont bénéficié d'un programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), des criminels de petite envergure, mais aussi des chauffeurs de bus, de camions ou de motos. Ce sont, la plupart du temps, des membres des communautés locales qui entretiennent des liens étroits avec d'autres personnes et communautés de l'autre côté de ces frontières poreuses.

D'après les petits trafiquants interrogés dans le cadre de cette recherche, les forces de sécurité sont à la fois permissives et prédatrices. Les transporteurs arrêtés par les douaniers ou les forces de l'ordre en possession de marchandises illicites « paient » parfois pour se tirer d'affaire – des sommes pouvant aller jusqu'à 10 000 francs CFA (soit approximativement 17 dollars US)²⁵. Le montant requis dépend des marchandises transportées. Il peut aussi arriver que les fonctionnaires contrôlent des cargaisons illicites et qu'ils interviennent, voire qu'ils arrêtent les transporteurs, si celles-ci contiennent de la drogue ou des armes²⁶.

Les réseaux de trafiquants sont organisés par des chefs qui vivent le plus souvent dans les plaques tournantes du transit de marchandises, des villes situées un peu en retrait des frontières elles-mêmes. Les réseaux de Korhogo (en Côte d'Ivoire), de Sikasso (au Mali), de Banfora (au Burkina Faso) et de Bobo Dioulasso (au Burkina Faso) sont tous actifs dans la zone tricontinentale. Ces réseaux sont efficaces. Selon l'une des personnes interrogées, certains chefs de réseau peuvent aisément engager un nombre suffisant de transporteurs à moto pour déplacer l'équivalent d'un camion de marchandises. Les opérations de ce type peuvent être menées par un maximum de 120 transporteurs susceptibles d'agir en une nuit seulement. Selon d'autres sources, les réseaux de trafiquants basés à Korhogo engagent des transporteurs de la commune burkinabè de Niangoloko et organisent ainsi un à deux convois par mois entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire²⁷. Il semble évident que ces trafiquants emploient, à des fréquences similaires, des transporteurs d'autres localités burkinabè.

Dans les trois pays étudiés, les opérateurs miniers artisanaux ou à petite échelle peuvent aisément s'approvisionner en explosifs au marché noir (ACET, 2017; Bansah, Yalley, et Dumakor-Dupey, 2016). Ces explosifs illicites surnommés « faraway » dans les mines petites ou artisanes – une déformation du cri « fire away » que poussent les mineurs quand ils déclenchent les explosions – proviennent du Ghana et du Nigeria (Slate Afrique, 2019)²⁸. Au Burkina Faso, la population locale est consciente de l'existence de ce marché noir, et les autorités le tolèrent généralement, malgré les atteintes à la sécurité qui en découlent, car l'orpaillage est le moyen de subsistance de centaines de milliers de Burkinabè (Assemblée nationale, 2017).

En 2014 et 2019, deux entrepôts illégaux d'explosifs ont explosé à Ouagadougou. En 2018, à Bobo Dioulasso, un entrepôt des douanes a été endommagé par l'explosion accidentelle d'explosifs illégaux saisis (RFI, 2014; Garda World, 2018; Xinhua, 2019). On peut donc penser que le trafic d'explosifs en provenance du Ghana suit le modèle habituel du « trafic de fourmis », et qu'il est effectué par des trafiquants à moto qui franchissent les frontières dans des zones où les douaniers ne patrouillent pas. Les explosifs sont parfois dissimulés dans des cargaisons tout à fait légales acheminées par des moyens transfrontaliers de transport de voyageurs. Une fois sur le territoire burkinabè, les réseaux de trafiquants

organisent le transfert de ce matériel vers Ouagadougou, ou parfois vers Bobo Dioulasso, où celui-ci est stocké avant d'être expédié vers ses utilisateurs finaux prévus – la plupart du temps des mines artisanales ou à petite échelle. Les explosifs de contrebande peuvent aisément être dissimulés dans les nombreux bus, camions et motos qui s'intègrent dans les flux quotidiens de véhicules qui entrent dans Ouagadougou et Bobo Dioulasso, ce qui rend l'inspection des cargaisons par les autorités pratiquement impossible.

Le trafic d'explosifs peut toutefois revêtir un caractère plus préoccupant. Selon un rapport publié à la fin de l'année 2019 par l'International Crisis Group, les groupes terroristes qui opèrent au Mali et au Burkina Faso portent un intérêt certain à la chaîne d'approvisionnement en explosifs des petits sites miniers ou de l'orpaillage artisanal et envisagent d'utiliser ces sites pour former leurs membres à l'utilisation des explosifs (ICG, 2019).

Les itinéraires

Les trois principaux axes de trafic de la zone tricontinentale sont les suivants (voir la carte 4).

1) **L'itinéraire Bondoukou-Bouna-Varale-Doropo (axe 1)**. Selon certains rapports, il semble que de l'or de contrebande extrait de petits sites miniers et de mines artisanales circule vers le territoire burkinabè en suivant cet itinéraire (CSNU, 2015; 2016; Martin et Helbig de Balzac, 2017). D'autres marchandises de contrebande suivent le même trajet, dont la drogue (des médicaments contrefaits ou des stupéfiants), les motos et les équipements ménagers (des appareils électroménagers et des ustensiles) en provenance du Ghana. Cet itinéraire situé à l'est de la zone tricontinentale contourne le poste-frontière situé à proximité de Bondoukou pour desservir le sud-est du Burkina Faso, et notamment Gaoua, la capitale régionale. Des armes et d'autres marchandises de contrebande suivent cet itinéraire pour passer du Ghana à la Côte d'Ivoire²⁹.

En Côte d'Ivoire, quand les FN ont occupé le nord du pays, cet axe est devenu la principale voie d'approvisionnement en armes des acteurs situés dans le nord-est du pays ainsi qu'un itinéraire de transit pour l'or de contrebande à destination du Burkina Faso et les noix de cajou à destina-

tion du Ghana. Depuis peu, les flux d'armes se sont inversés et circulent à nouveau de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso, mais toujours en suivant le même itinéraire, lequel rencontre ceux empruntés par les contrebandiers qui acheminent des armes et des composants d'EEL depuis la région du Haut Ghana occidental.

L'itinéraire qui permet d'éviter les contrôles aux frontières passe à proximité de la ville ivoirienne de Kalamon – une plaque tournante de la contrebande d'or – et entre au Burkina Faso au niveau de la ville de Kalamparo. La seule borne qui marque la frontière le long de cet itinéraire date du temps de la domination coloniale française, et le seul poste fixe de gendarmerie est installé du côté burkinabè, à sept kilomètres de la frontière. Selon le Groupe d'experts des Nations unies, les véhicules appartenant à certains trafiquants d'or bien connus qui entretiennent des liens avec des membres de la famille étendue de Wattao et de l'ancien premier ministre ivoirien ne sont pas contrôlés quand ils passent à Kalamparo (CSNU, 2014b; 2015).

2) **L'itinéraire Ferkessédougou-Ouangolodougou (axe 2)**. Cet itinéraire est divisé en deux. La première partie se dirige vers le Burkina Faso en passant pas Ferkessédougou, Ouangolodougou, Laleraba (Côte d'Ivoire), Yendéré (Burkina Faso) et Niangoloko avant d'arriver à Banfora. La seconde se dirige vers le Mali en suivant le parcours suivant : Ferkessédougou, Ouangolodougou, Pogo-Zégoua (Mali), Kadiolo et Sikasso. Les douanes – ou d'autres autorités étatiques – sont présentes à Laleraba et Pogo en Côte d'Ivoire, à Yendéré au Burkina Faso et à Zégoua au Mali. Les postes concernés sont situés à proximité des frontières nationales et traitent quotidiennement un volume considérable de marchandises et de passagers. Ces derniers y sont soumis à un contrôle de leurs documents individuels, et il arrive, occasionnellement, que leurs bagages soient sortis des bus ou des camions pour être fouillés. Il convient de signaler que le personnel de ces postes n'est pas assez bien équipé – notamment en scanners et autres outils de détection – pour procéder à des contrôles systématiques³⁰.

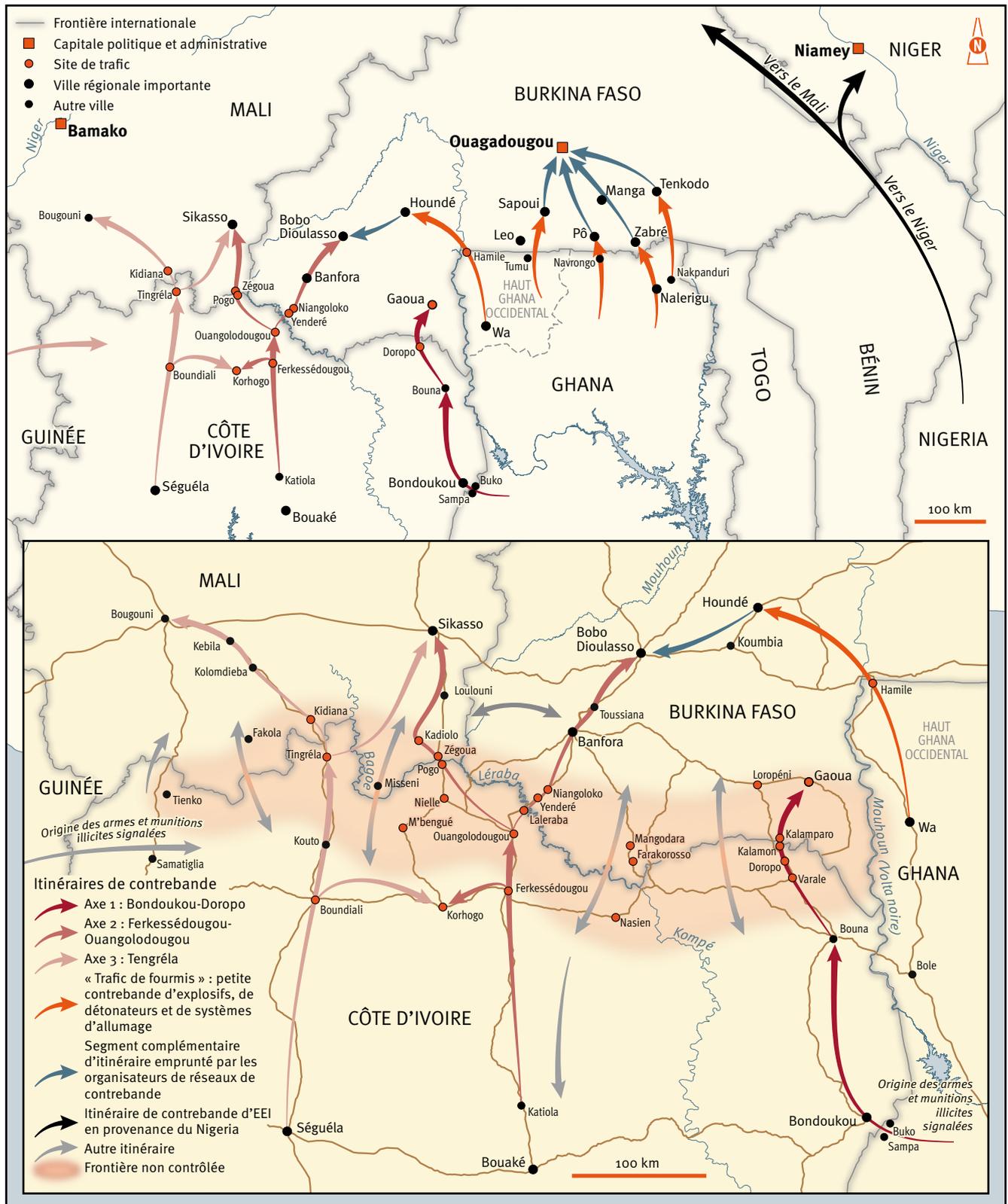
Pour tirer parti de ces contrôles aléatoires et de l'absence de scanners, les contrebandiers créent généralement

des cavités secrètes dans leurs véhicules pour y cacher les marchandises illicites (voir, par exemple, la photographie 5). Ces cavités ne sont presque jamais identifiées étant donnée l'intensité de la circulation

humaine et routière que les autorités frontalières doivent gérer quotidiennement. Les douaniers fouillent généralement les véhicules que les services du renseignement leur ont indiqués³¹.

Les autres contrebandiers utilisent les pistes de brousse pour contourner les contrôles aux frontières. Les réseaux de trafiquants basés dans la ville ivoirienne de Korhogo, par exemple, utilisent des pistes de

Carte 4 Les principaux axes du trafic et de la contrebande dans la zone trifrontalière



brousse, notamment le point de passage bien connu de Kadarvogo (Côte d'Ivoire), pour éviter de franchir la frontière entre Laleraba et Yendéré. Il est également aisé de franchir la Léraba, la rivière qui marque la frontière entre les deux États. Pendant la saison sèche, elle peut être traversée à pied. Pendant la saison des pluies, la population locale organise des passages en pirogue pour acheminer les marchandises, mais aussi les passagers dont l'identité et les intentions ne sont pas douteuses. Les contrebandiers burkinabè basés à Niangoloko utilisent aussi des motos pour se soustraire aux contrôles aux frontières³².

Entre le début de l'année 2019 et le début de l'année 2020, le poste-frontière de Yendéré a été pris d'assaut à cinq reprises par des individus non identifiés montés sur des motos et équipés de fusils automatiques. Au cours de la plus récente de ces attaques, menée le 28 février 2020, l'un des assaillants a été tué (RFI, 2019c ; Menastream, 2020b). Ces assauts ont été traités comme des actes de banditisme, et non de terrorisme.

- 3) **Les itinéraires de Tengréla (axe 3).** Ces itinéraires couvrent la principale zone de franchissement illégal de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Celle-ci est délimitée, à l'est de Tengréla, par la rivière Bagoé, laquelle peut aisément être traversée à pied ou en pirogue. À l'ouest, la frontière est parfois marquée par des cours d'eau saisonniers, mais il n'existe pas véritablement de barrière naturelle susceptible d'empêcher son franchissement. De ce fait, la zone abrite plus de 13 points de passage, dont deux seulement sont officiels – Nigoni et Débeté (CSNU, 2016).

Les itinéraires de Tengréla sont notamment empruntés pour acheminer illégalement vers le Mali l'or produit par les orpailleurs artisanaux ou dans les petits sites miniers situés le long du Bagoé³³. En outre, en novembre 2015, soit quelques mois après les assauts lancés en juin de la même année par Ansar al-Din contre les villages maliens de Misséni et Fakola (voir ci-après), les forces de sécurité ivoiriennes ont repéré, à Tingréla, une cache d'armes probablement liée aux attaques. Selon des experts des Nations unies, certains réseaux se livrent au trafic d'armes et de munitions dans cette zone depuis 2012 au moins (CSNU, 2012a ; 2013a).

Outre les trois axes précédemment décrits, la ville burkinabè de Mangodara

peut être considérée comme un itinéraire secondaire pour la contrebande. Située à 26 kilomètres de la frontière, elle est régulièrement desservie par des autobus ivoiriens. La ville ne dispose d'aucun service étatique des douanes ou de l'immigration, et les formalités de passage de la frontière doivent être effectuées dans la ville de Kouéré, située à 81 kilomètres au nord-est de Mangodara. La zone frontalière environnante est donc très peu contrôlée. La gendarmerie locale envoie occasionnellement des patrouilles, mais elle manque de véhicules et de carburant, et n'est pas soutenue par les services de renseignement³⁴. Les gendarmes peuvent toutefois exploiter certains renseignements qui leur sont communiqués par les confréries dozo (les chasseurs traditionnels précédemment évoqués), lesquelles patrouillent dans les forêts qui bordent la frontière. Mais ces informations ne sont pas fournies dans le cadre d'un accord formel ; elles leur parviennent irrégulièrement et reposent sur les bonnes relations personnelles qu'ils entretiennent avec les chasseurs³⁵.

De ce fait, les contrebandiers et les trafiquants qui font transiter des marchandises illicites d'un pays à l'autre passent eux aussi par cette zone de franchissement de la frontière. Ils acheminent les marchandises jusqu'à la frontière, évitent les patrouilles et les transportent jusqu'à Banfora. Selon certaines sources, les contrebandiers et trafiquants évitent communément les contrôles douaniers et les patrouilles de la gendarmerie avant de rejoindre les routes principales qui les mènent à Koutoura (à l'ouest-nord-ouest) ou à Kangounadeni (au nord-ouest), puis à Banfora³⁶.

La route nigérienne est moins fréquemment utilisée par les trafiquants d'explosifs ; le Burkina Faso relève davantage du couloir de transit vers le Mali et, dans une moindre mesure, vers l'ouest du Niger. Cette route passe par le Bénin et pénètre sur le territoire burkinabè à Fada-Ngourma. Elle longe ensuite la frontière nigérienne et passe par Dori, Djibo et Gorom Gorom pour atteindre le Mali et le Niger.

Le principal itinéraire qui dessert le marché noir local part du Ghana et entre au Burkina Faso à Pô et Zabré. Le 2 avril 2015, les douaniers de Pô ont saisi un véhicule en provenance du Ghana qui contenait 250 kilos d'explosifs, 200 détonateurs pyrotechniques, 350 mètres de cordon détonant et des jerrycans de 50 litres de cyanure (RTI, 2015 ; Burkina24, 2015). À cette occasion, des civils ont attaqué les douaniers qui avaient saisi le camion pour permettre à celui-ci et à sa cargaison de repartir vers le Ghana, où il a été retrouvé trois semaines plus tard

(SIG, 2015). En 2016, la police a saisi, à Pô, 100 kilos de cannabis ainsi que 10 000 charges d'explosif en provenance du Ghana (AIB, 2016). Pô et Zabré ont été le théâtre de plusieurs incidents liés à des explosifs, ce qui a poussé les autorités ghanéennes, burkinabè, béninoises et togolaises à lancer une opération commune en 2018, laquelle a conduit au démantèlement d'une filière de trafic suspectée d'entretenir des liens avec le terrorisme et active dans la zone frontalière commune aux trois pays à partir des villes de Cinkansé (au Burkina Faso) et de Cikassé (au Togo) (AFP, 2018).

Les flux

Les réseaux de trafiquants de la zone trifrontalière sont efficaces, mais leur champ d'action est limité. Ils opèrent entre Bobo Dioulasso, dans le sud-ouest du Burkina Faso, et Bouaké, au centre de la Côte d'Ivoire (voir la carte 4). Les marchandises de contrebande qu'ils commercialisent illégalement sont apparemment destinées aux marchés nationaux de la sous-région. Mais les volumes concernés sont parfois importants. Au cours d'une opération, les autorités douanières maliennes ont par exemple intercepté une grosse cargaison de marijuana apparemment partie du Ghana pour alimenter des marchés locaux burkinabè, maliens et sénégalais. On estime que, chaque année, plusieurs centaines de tonnes de cacao, de noix de cajou et de coton passent illégalement de la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, au Ghana et au Mali³⁷.

Le trafic de drogue est lui aussi fréquent dans la zone trifrontalière. Les autorités maliennes ont par exemple saisi une grande quantité de stupéfiants en mars 2018, à Kadiana. Une patrouille de surveillance des frontières a en effet arrêté un camion parti de Tengréla qui se dirigeait vers le nord³⁸. Les fonctionnaires ont trouvé près de cinq tonnes de cannabis dissimulées sous un faux plancher installé sur la zone de stockage du véhicule (voir la photographie 5). Selon les douanes maliennes, cette méthode de dissimulation a été, et est toujours, fréquemment utilisée pour passer en contrebande différentes marchandises, dont des armes et des munitions. Les douaniers ont probablement été alertés par un informateur, sans quoi ils n'auraient sans doute pas été en mesure de repérer les marchandises³⁹. Les autorités locales sont particulièrement préoccupées par le trafic d'armes illicites, lesquelles sont souvent acheminées en même temps que d'autres marchandises de contrebande – notamment l'or et la drogue. Selon les

données de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères du Burkina Faso, les armes saisies par les autorités étaient, pour la plupart, acheminées avec des métaux précieux ou de la drogue (ONUDD, 2015, p. 137). Nombre de ces armes étaient des fusils d'assaut de type Kalachnikov⁴⁰.

Certaines des personnes interrogées ont confirmé, dans une certaine mesure, l'existence de liens entre le trafic d'armes et les autres trafics. Ils décrivent des filières spécifiques et des chefs de réseaux spécialisés dans le trafic de certaines marchandises. Certains se spécialisent dans les matières premières (par exemple, le sucre, le café ou l'huile de palme), d'autres dans les médicaments (véritables ou contrefaits) et d'autres dans les armes et la drogue⁴¹. Il semble que les marchandises de contrebande soient mélangées à des étapes ultérieures des itinéraires de trafic ainsi que dans les plaques tournantes ou les capitales régionales. Selon des sources actives dans les milieux de la sécurité et du maintien de l'ordre, le trafic d'armes serait plus étroitement lié à celui d'autres marchandises. Le trafic de tabac et

Encadré 1 Des numéros de série indicateurs de détournement ?

Les détournements d'armes des stocks gouvernementaux sont un problème majeur dans toute la région. On a par exemple retrouvé, au Burkina Faso et au Mali, des fusils d'assaut (notamment de type 56 ou AKMS Kalachnikov) dont le numéro de série (habituellement visible sur la culasse, la boîte de culasse et le verrou) avait été systématiquement effacé au moyen d'une machine dans le but de dissimuler l'origine des armes. Il n'a donc pas été possible de procéder au traçage de ces armes (voir les photographies 1 à 4). Selon des rumeurs qui courent au Mali et au Burkina Faso, les armes dont les numéros de série sont effacés proviendraient de Côte d'Ivoire ; des ateliers spécialisés se chargeraient de ce travail d'effacement pour dissimuler le fait qu'il s'agit d'armes appartenant aux stocks de l'État. Cette activité s'est développée suite à la mise en œuvre d'une politique nationale qui a permis d'améliorer le marquage des stocks étatiques, et par conséquent le traçage de chaque arme initialement détenue par les forces de défense et de sécurité ivoiriennes⁴².

De manière générale, les armes dont le numéro de série a été effacé sont des armes qui ont été détournées. Les armes dérobées ou prises aux forces de défense et de sécurité durant des combats conservent habituellement leurs marquages. Leurs nouveaux utilisateurs finaux n'ont en effet aucun intérêt à en dissimuler l'origine⁴³. À l'inverse, le fait d'effacer les numéros de série témoigne d'une volonté d'empêcher quiconque d'identifier la source des armes concernées. Il convient de noter que la Côte d'Ivoire a beaucoup progressé dans l'apposition de marquages propres à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de codes pays ISO et de marquages propres aux unités détentrices. Le fait que les marquages soient soigneusement, systématiquement et complètement effacés sur les armes retrouvées indique que les acteurs concernés sont très organisés et très bien informés, et laisse penser que cette rumeur sur l'origine ivoirienne des armes aux numéros de série effacés est sans doute fondée. En outre, des experts externes ont confirmé l'existence de cas de détournements d'armes des stocks ivoiriens (CAR, 2016). Il semble évident que ces détournements se produisent et se produiront encore ; il s'agit très probablement d'une importante source d'approvisionnement en armes illicites dans la région.

Photographies 1 à 4 Un fusil démonté de type AKMS à crosse pliante*



* Le marquage « circle-eleven » partiellement visible (en haut) indique une provenance polonaise, et les marques visibles laissées par la machine avec laquelle on a effacé le numéro de série (en haut et en bas) laissent penser qu'il s'agit d'une arme des stocks étatiques détournée (voir l'encadré 1). Ces photographies ont été prises au quartier général du Service régional de police judiciaire, Bobo Dioulasso, Burkina Faso.

Photographie 5 Un exemple de cavité dissimulée destinée au transport de marchandises de contrebande*



* Dans ce cas précis, les autorités ont trouvé cinq tonnes de cannabis cachées dans le faux plancher d'un camion intercepté dans la ville malienne de Sikasso, en 2018. Source : photographie de source confidentielle.

de médicaments contrefaits, par exemple, coïnciderait donc, dans une certaine mesure, avec le trafic d'armes puisque toutes ces marchandises proviennent du Ghana et de Guinée. Comme précédemment mentionné, les autorités disent avoir, à plusieurs reprises, saisi des armes en même temps que de la drogue. Mais il n'a pas été possible de déterminer si ces armes faisaient partie de la cargaison ou si elles étaient utilisées par les contrebandiers pour défendre cette cargaison⁴⁴.

La plupart des armes qui font l'objet d'un trafic sont acheminées par l'intermédiaire de ce que l'on appelle le « trafic de fourmis ». Les cargaisons sont dissimulées dans des sacs de marchandises – par exemple, du charbon, du sucre, des tissus ou des oignons – qui sont ensuite transportés individuellement à pied, en vélo ou en moto. Ils peuvent aussi être dissimulés dans des bagages placés dans des bus. Les autorités burkinabè ont déclaré avoir trouvé du cannabis dissimulé dans une cargaison de charbon de bois, laquelle aurait été repérée à cause de l'odeur caractéristique de la drogue⁴⁵. La gendarmerie, quant à elle, a arrêté un trafiquant qui transportait des fusils d'assaut dans des sacs d'oignons⁴⁶. Au

Nigeria, on a retrouvé des armes dissimulées dans des barils de carburant ou des camions-citernes⁴⁷. Et certains petits trafiquants dissimulent même les armes sous leurs robes traditionnelles (leurs « boubous »). Il est par exemple possible de démonter un fusil Baïkal de fabrication russe, de dissimuler les différentes pièces sous un boubou et de remonter l'arme une fois la frontière franchie⁴⁸.

À plusieurs reprises, des groupes de dozo ont aidé les postes locaux de gendarmerie à lutter contre les différents trafics, notamment quand ils estimaient que ces trafics représentaient une menace à la sécurité. Plusieurs groupes de dozo ont par exemple appris que des bandits armés envisageaient de mener différentes attaques dans une zone placée sous leur « supervision » à proximité de la ville burkinabè de Mangodara. Ils ont communiqué ce renseignement aux autorités, lesquelles ont procédé à l'arrestation de ces bandits prétendument basés à Kong, en Côte d'Ivoire. Elles ont notamment confisqué près de 100 fusils de type Kalachnikov ainsi que trois sacs de 25 kilos de munitions de calibre 7,62 à un chef de réseau qui stockait des armes et des munitions pour le compte de voleurs d'armes⁴⁹.

Une étude de cas sur la contrebande transfrontalière

Les contrebandiers de la zone tricontinentale opèrent selon des modalités relativement simples. L'un des transporteurs interrogés a notamment décrit une opération « standard » de contrebande de sucre entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Tout commence par un appel téléphonique d'un « patron » ou d'un « commerçant » qui demande de l'aide pour décharger le sucre contenu dans un camion situé à un endroit précis. Il fournit toutes les informations nécessaires, dont le poids total de la cargaison, le nombre de boîtes ou de contenants, la date et l'heure de la collecte, le lieu de la livraison, etc.

Selon le volume de la cargaison, le commanditaire de l'opération peut contacter plusieurs transporteurs ou demander à un seul d'entre eux de faire intervenir un nombre suffisant d'amis ou de collègues pour effectuer la livraison. Dans le cas de la cargaison de sucre évoquée ci-dessus, il a fallu faire intervenir 80 transporteurs à moto. Après réception de l'appel du commanditaire, le transporteur mobilise donc des amis, des collègues, d'autres chauffeurs, voire des équipes de chauffeurs dignes de confiance et suffisamment compétents pour effectuer la livraison.

À l'heure dite, l'équipe de transporteurs se rend au lieu de collecte par petits groupes pour ne pas éveiller les soupçons. Tous procèdent au déchargement du sucre et se répartissent la cargaison. Dans ce cas précis, chacun a pris en charge deux sacs de 150 kilos de sucre ; la cargaison de 24 tonnes de sucre a donc été répartie entre 80 transporteurs qui se sont mis en route sur des pistes de brousse.

À partir du point de rendez-vous, les transporteurs ont emprunté différentes pistes qui serpentent dans la savane ou ont progressé dans le lit de rivières asséchées ou sur d'autres pistes bénéficiant d'un camouflage naturel jusqu'à ce qu'ils puissent rejoindre le réseau routier en toute sécurité. Mais avant d'emprunter de véritables routes, ils se sont séparés en petits groupes, toujours pour éviter d'être détectés. Ces petits groupes ont ensuite emprunté le réseau routier en direction de la ville ivoirienne de Bouaké où ils ont livré le sucre à son destinataire final.

Le transporteur qui a organisé cet acheminement a refusé de donner le montant exact de sa rémunération. Il a affirmé avoir élaboré, comme cela se fait habituellement, un budget à l'intention du commerçant commanditaire, lequel incluait la couverture des frais de carburant, des frais de nourriture, et des pots-

de vin à verser pour assurer le passage du sucre. Chaque chauffeur a reçu un montant de 25 000 francs CFA (42 dollars US) avant le voyage pour couvrir ses frais individuels. Le reste de leur rémunération a été versée à leur arrivée à Bouaké.

Selon le transporteur interrogé, il s'agissait d'un acheminement typique de ceux qu'il organise (voir l'encadré 2). La contrebande de sucre, de textiles et de médicaments contrefaits s'effectue selon le même mode opératoire, et le trafic d'armes également. Le trafic d'armes diffère simplement des autres trafics en ce que l'identité du commanditaire n'est pas la même.

Les déterminants du trafic d'armes

Dans la région, la demande en armes et en munitions est constante. Le trafic d'armes satisfait l'importante consommation locale relative à la chasse, à l'autodéfense et à la commission de crimes. Les dozo, la police coutumière, les « coupeurs de route », les groupes terroristes et les orpailleurs souhaitent tous acquérir des armes. Les groupes terroristes actifs au Burkina Faso et au Mali (le JNIM, l'IS-WAP et Ansaroul Islam) utilisent des armes lourdes, des *technicals* (des véhicules tout-terrain équipés

Encadré 2 Trois enseignements à tirer du réseau de contrebande de Korhogo

Enseignement 1 : le pragmatisme

Les organisateurs de la contrebande transfrontalière entre la ville ivoirienne de Korhogo et le Burkina Faso ont recours à différents moyens de transport. Le « trafic de fourmis » à moto est la forme la plus répandue de cette contrebande. Mais, en 2019, les autorités burkinabè ont, à de multiples reprises, saisi des armes, des explosifs et des précurseurs chimiques qui avaient été dissimulés dans des moyens de transport de voyageurs (des minivans) ou dans des camions⁵⁰. En utilisant différents canaux de contrebande, les acteurs adoptent une stratégie visant à minimiser les pertes en cas d'interception des cargaisons par les autorités.

Enseignement 2 : la spécialisation

Les acteurs du « trafic de fourmis » transportent tout ce qu'il est possible de transporter, mais le commerce est organisé selon le type de marchandises (carburant, médicaments contrefaits, armes artisanales, armes illicites, argent liquide, or, explosifs, etc.)⁵¹. Dans la pratique, cette spécialisation signifie que ceux qui financent le trafic de drogue ne s'occupent pas de la contrebande d'or. De même, les vendeurs d'armes artisanales – qui fournissent notamment les chasseurs et les bandits – ne commercialisent que rarement le type d'armes modernes de fabrication industrielle dont les terroristes ont besoin ; et les fournisseurs des groupes terroristes ne prennent pas la peine de commercialiser des armes artisanales. Les flux illicites convergent vers les capitales et les grandes villes nationales, où les marchandises sont stockées et expédiées à leurs utilisateurs finaux prévus. La seule marchandise que le réseau de Korhogo vend directement aux points d'entrée dans d'autres pays est le carburant utilisé pour satisfaire la demande locale.

Enseignement 3 : la structure

Le trafic en provenance des zones côtières et à destination du Burkina Faso et du Mali ne présente pas de difficultés particulières. Il est donc pratiqué par une pléthore de réseaux de trafiquants. De ce fait, en cas de perturbation de l'un d'entre eux, les transporteurs sont suffisamment diversifiés et les pertes suffisamment limitées pour permettre la poursuite des activités. De même, les chefs de réseau peuvent facilement s'adapter aux changements qui résulteraient d'une modification des contrôles gouvernementaux ou de la situation sécuritaire (voir l'enseignement 1 ci-dessus)⁵². Les personnes qui, depuis les grandes plaques tournantes, financent ce trafic doivent s'organiser et structurer leurs opérations pour mieux gérer leurs canaux de distribution et surmonter les obstacles qui pourraient survenir – comme une intensification des contrôles et la nécessité de payer de pots-de-vin pour les contourner.

Les réseaux qui acheminent illégalement des marchandises sur le principe du « trafic de fourmis » depuis les zones côtières jusqu'au Burkina Faso et au Mali sont actuellement en passe d'être remplacés par des cartels criminels plus organisés. Dans la même logique, seuls des réseaux criminels transnationaux bien établis – mieux organisés et mieux structurés – sont maintenant en mesure d'emprunter les itinéraires qui traversent le Sahel et le désert du Sahara pour atteindre la Méditerranée.

Photographie 6 Des fusils de chasse – probablement de calibre 12-gauge – saisis par les autorités maliennes*



* Cette photographie a été prise durant les entretiens menés avec des gendarmes à Sikasso, Mali, mai 2018.

d'armes à feu automatiques) et d'autres armes modernes, alors que les milices communautaires – comme les dozo ou les koglweogo – sont la plupart du temps équipées d'armes artisanales, et notamment de fusils de chasse 12-gauge inspirés des modèles russes Baïkal ou Saïga (Mangan et Nowak, 2018). Ils achètent soit des armes fabriquées localement, soit des armes qui seraient acheminées depuis le Ghana ou la Guinée par de petits réseaux de trafiquants. Les munitions sont un intrant crucial, et les cartouches 12-gauge font l'objet d'un abondant trafic dans la zone étudiée.

De manière générale, la demande en armes et en munitions est en augmentation notamment à cause des facteurs détaillés ci-après.

Le banditisme

Les coupeurs de route sont des bandits armés qui s'en prennent aux véhicules privés ou professionnels qui circulent sur les routes régionales. On sait par exemple que ces bandits opèrent sur certaines routes ivoiriennes (particulièrement celle qui relie Ferkessédougou et Ouangolodougou), burkinabè (notamment celle qui relie Mangodara et Gaoua via Kouéré et Loropéni) et maliennes (notamment entre Misséni et Sikasso).

Ces voleurs, souvent lourdement armés, attaquent les membres des forces de sécurité dans le but de s'emparer de leurs fusils et de leurs munitions⁵³. Ils contribuent à l'augmentation de la demande en armes illicites dans la sous-région, non seulement parce qu'ils ont besoin d'armes pour mener leurs activités à bien, mais aussi parce que les voyageurs qu'ils ciblent tendent eux aussi à s'armer. Les coupeurs de route sont généralement équipés de fusils d'assaut, de fusils de chasse et d'armes artisanales. Après traçage des armes utilisées par des bandits arrêtés, il semble que l'essentiel de leur armement provienne de Côte d'Ivoire⁵⁴ (voir aussi l'encadré 1).

Selon certains dozo du Burkina Faso, des gangs de coupeurs de route opèrent de part et d'autre des frontières nationales. Ils affirment que ces gangs sont dirigés par des chefs de réseaux qui stockent leurs armes et leurs munitions quand elles ne sont pas utilisées⁵⁵. Cette forme de banditisme repose notamment sur le trafic et le stockage d'armes et de munitions, autant d'activités qui peuvent nuire à la sécurité des communautés de la zone étudiée. Celles-ci

peuvent aussi s'avérer néfastes pour l'économie sous-régionale dans la mesure où elles compromettent certaines formes de commerce et qu'elles augmentent considérablement le coût de certaines autres⁵⁶.

Les groupes d'autodéfense et les chasseurs traditionnels

Les chasseurs et les groupes d'autodéfense stimulent eux aussi la demande en armes illicites. Selon de nombreux membres des forces de défense et de sécurité, la question du trafic est liée à la chasse et aux activités traditionnelles de sécurité non étatique que mènent certains acteurs, notamment les dozo. Les membres de cette confrérie très ancrée dans la tradition sont présents dans l'ensemble de la région étudiée.

Les chefs de ces confréries entretiennent des liens et des contacts directs avec leurs pairs au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali. Les réunions transfrontalières sont fréquentes, et tous les chasseurs, dozo ou non, évoluent librement dans la brousse et les zones frontalières non contrôlées. Les dozo ont pour mission d'assurer la sécurité, mais ils contribuent, comme tous les autres chasseurs, à l'intensification du trafic de fusils et de munitions⁵⁷.

Les dozo ne sont pas les seuls groupes de type communautaire à stimuler la demande en armes. Les koglweogo (« gardiens de la forêt » en langue mooré) du Burkina Faso, qui fournissent eux aussi des services relevant de la sécurité communautaire, ont également été évoqués durant les entretiens menés sur le terrain. Ces groupes, actifs sur le territoire burkinabè depuis le début des années 1990, étaient à l'origine essentiellement composés de fermiers locaux. Dans le sud du Burkina Faso, les dozo, la police et la gendarmerie se refusent à cautionner ce type de groupes communautaires d'autodéfense. Ils estiment que leurs membres sont trop violents et qu'ils entretiennent des liens trop étroits avec des criminels et des djihadistes⁵⁸.

Toutefois, en 2016, quand la menace terroriste s'est accentuée sur le territoire burkinabè, les koglweogo sont devenus une pièce centrale du système de sécurité parallèle qui aide les forces régulières burkinabè à lutter contre le banditisme et le terrorisme. À ce jour, le Burkina Faso compte plus de 4 400 groupes de koglweogo composés d'au moins 21 membres (van Vyve, 2018).

L'orpaillage artisanal et à petite échelle

Les orpailleurs contribuent eux aussi à l'augmentation de la demande en armes, puisqu'ils en acquièrent pour se protéger contre d'éventuelles attaques⁵⁹.

Les communautés situées à proximité des mines se sentent en insécurité parce que les activités extractives génèrent des revenus considérables, que les armes sont particulièrement accessibles et que de nombreux acteurs armés tentent de s'impliquer dans ce secteur économique, d'en tirer profit par des biais criminels ou d'en assurer la protection. Les criminels s'arment pour s'approprier le fruit du travail des orpailleurs, et les mineurs cherchent à acheter des armes pour se protéger et protéger l'or extrait. Logiquement, la demande en armes illicites croît. De plus, certains mineurs se tournent vers les activités criminelles quand les revenus qu'ils tirent de l'orpaillage diminuent, ce qui alimente une fois encore la demande en armes. Les villes de Kadiolo (au Mali) et Kadiana (au Burkina Faso) sont des pôles clés de l'exploitation aurifère ; elles sont aussi considérées comme des plaques tournantes de l'insécurité et du banditisme. Les postes de gendarmerie locaux reçoivent au moins un signalement d'incident par jour dans les zones où se pratique l'exploitation artisanale ou à petite échelle des mines d'or. Faute de personnel et de ressources, les autorités éprouvent des difficultés à exercer une véritable surveillance sur ces zones⁶⁰.

Les conséquences du trafic d'armes

Les rapports entre les communautés, les forces ou services de sécurité et les trafiquants sont complexes, notamment parce que ces liens s'étendent au-delà des frontières⁶¹. Les policiers et les gendarmes sont souvent originaires des villages dans lesquels ils patrouillent, et ils dépendent des informations fournies par les membres de leur communauté pour enquêter sur les crimes et patrouiller en toute sécurité. De même, les trafiquants et les transporteurs s'appuient sur leurs propres réseaux communautaires pour protéger leurs activités. Dans ces communautés, les hommes armés sont susceptibles d'impressionner ou d'effrayer la population.

Comme les policiers, les trafiquants d'armes sont souvent des membres de la communauté qu'ils « servent ». Les rapports qu'ils entretiennent avec les

membres de celle-ci relèvent de la collaboration passive ou active. Rares sont les personnes qui, localement, tentent de faire obstacle à ces activités, même si elles sont conscientes de leur existence et de leurs potentiels effets néfastes. Il arrive même que la population apporte son aide aux trafiquants. L'attitude des populations locales est dictée par leur désir de préserver leur communauté, leurs liens et leur économie. La plupart des communautés frontalières tolèrent les trafics et la contrebande, et le fait que ce soient certains de leurs membres qui la pratiquent. La police judiciaire burkinabè pense que les trafiquants disposent d'un réseau d'informateurs (des « passeurs ») sur lequel ils s'appuient pour déplacer les marchandises illicites (ces passeurs les préviennent par exemple de la présence de policiers)⁶².

Les trafiquants et les criminels entretiennent eux aussi des liens transfrontaliers avec des membres de leur famille ou des amis. Ces liens facilitent la collaboration entre ces différents acteurs et font obstacle au travail des forces de défense et de sécurité. Cette hypothèse a été

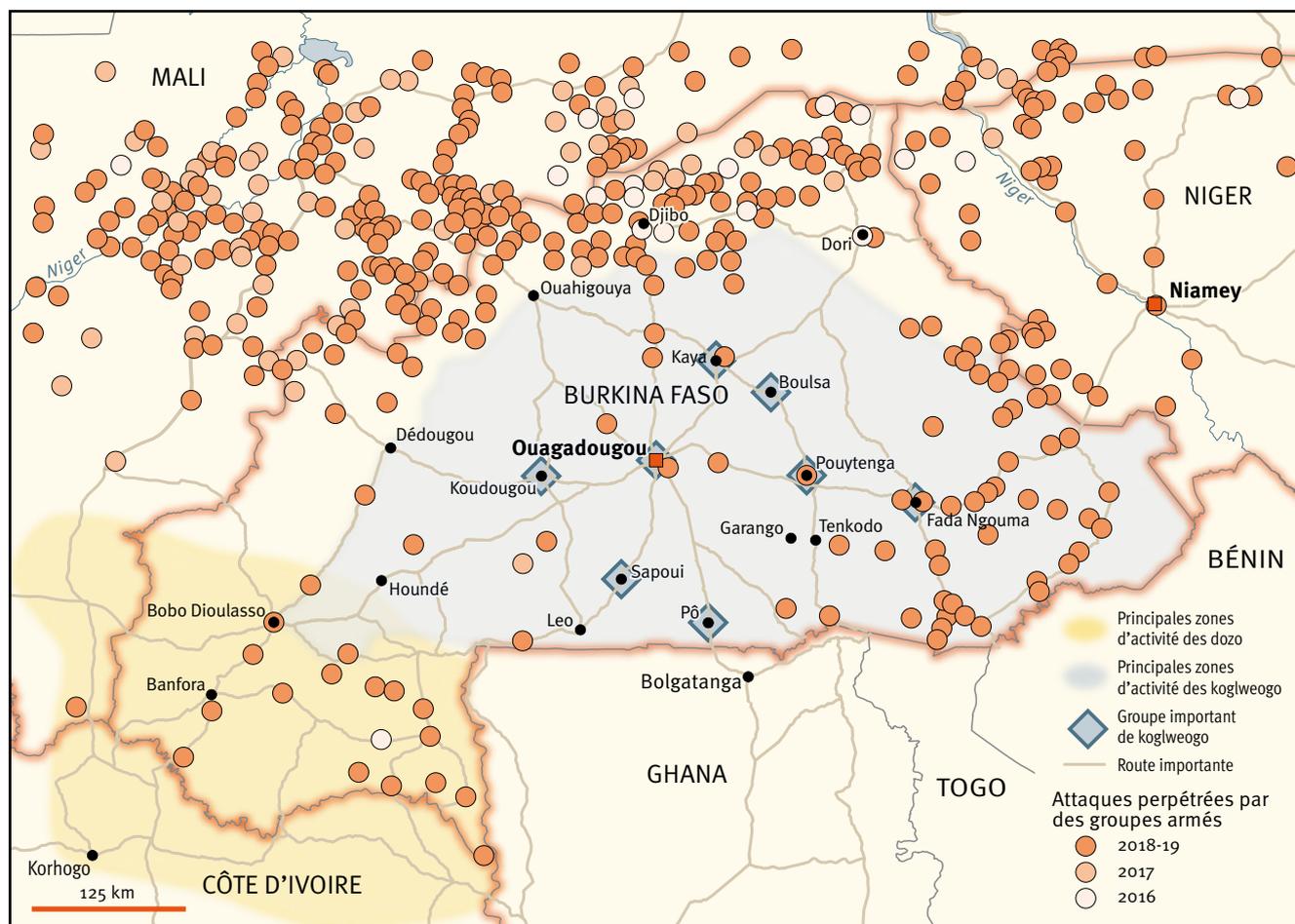
confirmée par au moins deux incidents qui se sont produits dans la zone trifrontalière, lesquels illustrent bien les problèmes que pose la circulation des armes et des munitions par-delà les frontières.

En 2015, une cinquantaine de djihadistes venus du Mali ont attaqué la ville burkinabè de Samorogouan et tué trois gendarmes burkinabè (Nsaibia, 2019)⁶³. Selon la police, les assaillants ne seraient pas venus directement du Mali pour mener leur assaut; ils auraient vécu parmi les habitants de la zone pendant un mois avant de passer à l'acte, et n'ont donc pas eu à contraindre les villageois à leur apporter leur appui⁶⁴. Toujours en 2015, des djihadistes du groupe Ansar al-Din ont attaqué les villages maliens de Misséni et de Fakola, situés à proximité de la frontière avec la Côte d'Ivoire. Cet événement permet d'établir un lien plus net entre les attaques et le trafic d'armes. Selon les informations recueillies par le Groupe d'experts des Nations unies et les analyses connexes, les assaillants auraient trouvé refuge dans la région de Tengréla, en Côte d'Ivoire, où ils ont été accueillis sans avoir à recourir à la coercition (CSNU,

2016). De plus, le Groupe d'experts a affirmé que certaines des munitions utilisées lors des attaques avaient auparavant été repérées en Côte d'Ivoire, que les armes utilisées avaient été récupérées par la police ivoirienne dans une cache à Tengréla, et qu'au moins l'une des armes provenait probablement des stocks étatiques – elle portait un marquage montrant qu'elle était destinée à la destruction dans le cadre d'un programme national de DDR.

À cause de l'intensification des tensions dans la zone trifrontalière – particulièrement au nord –, et notamment en réaction à ces attaques, le parlement burkinabè a autorisé, le 21 janvier 2020, le recrutement de volontaires civils placés sous l'autorité du ministère de la Défense dans le but d'apporter un soutien aux troupes régulières dans leur lutte contre les groupes armés. Ces volontaires suivent une formation de 14 jours au maniement des armes, aux tactiques de base (embuscades, postes d'observation, etc.), à l'éducation civique et morale, aux règles disciplinaires et au respect des droits humains (Zongo, 2020). La loi stipule que

Carte 5 Zones d'activité des dozo et des koglwéogo et attaques menées par des groupes armés



Sources : Da Cunha Dupuy et Quidelleur (2018) ; ACLED (2019) ; Mangan et Nowak (2018) ; mise à jour faite par les auteurs

les volontaires, qui ne doivent appartenir à aucune organisation politique, seront soumis à un contrôle qui permettra de s'assurer qu'ils ne sont liés à aucun groupe terroriste. Mais rien n'y est dit sur l'affiliation des volontaires à un groupe d'autodéfense comme les koglwego, les dozo, les « comités de sécurité et de défense » ou d'autres groupes moins structurés, alors même que cette affiliation sera sans aucun doute un prérequis puisque la formation dispensée par le ministère de la Défense est très courte. En adoptant cette loi, le gouvernement risque très concrètement de donner une légitimité officielle aux groupes paramilitaires dont le nombre augmentera inévitablement si les violences intercommunautaires se prolongent dans le temps – un risque déjà souligné par la presse nationale officielle en 2019 (L'Observateur Paalga, 2019). Si les violences s'intensifient, la demande en armes illicites augmentera inévitablement, ce qui stimulera le trafic d'armes.

La carte 5 montre les chevauchements entre les zones d'activité des dozo et des koglwego d'une part, et les sites des attaques menées par des groupes armés d'autre part. Ces croisements pourraient entraîner une recrudescence des activités des dozo et des koglwego et, donc, une augmentation de la demande en armes, licites et illicites.

Dans une certaine mesure, ces groupes locaux – qu'ils soient nouveaux, comme les comités de défense burkinabè, ou plus traditionnels, comme les dozo ou les tomboloma⁶⁵ –, en assumant leurs nouvelles « fonctions », augmenteront le risque que soient commises des violations des droits humains. Officiellement, aucun de ces groupes ne s'est vu confier un rôle de force de l'ordre. Au mieux, on les a formellement chargés de fournir des renseignements susceptibles de permettre à la police ou à la gendarmerie de mener leur travail à bien. Les forces de l'ordre peuvent aussi faire appel à eux pour les guider sur un territoire qu'ils (les groupes locaux) connaissent bien mieux. Malgré cela, les exemples abondent de situations où ces groupes se sont confrontés à des « contrevenants » et les ont arrêtés, voire « sanctionnés ». Ils appliquent des procédures conformes aux coutumes et aux lois traditionnelles, mais ils ne sont pas tenus, contrairement aux policiers et aux gendarmes, de respecter des procédures régulières, de s'abstenir de toute sanction cruelle et de faire un usage restreint de la force (Jezequel, 2019). Le fait que ces groupes (nouveaux ou traditionnels) se voient déléguer des activités relevant du maintien de l'ordre – et donc

qu'ils prennent part à la lutte contre le trafic d'armes – pose problème dans la mesure où l'on sait, comme nous l'avons vu précédemment, qu'ils seront soit eux-mêmes impliqués dans le trafic d'armes, soit conscients de l'existence de ce trafic, soit favorables – activement ou passivement – à ce trafic.

Au cours d'une autre attaque qui s'est produite en janvier 2019, des koglwego s'en sont pris à des membres de la communauté pastorale fulani voisine. Il s'agissait de représailles contre les djihadistes qui avaient, la veille, tué le chef et six notables du village de Yirgou. La population de ce village « reprochaient en effet aux éleveurs d'avoir hébergé les assaillants » (Al Jazeera, 2019). L'attaque contre les Fulani s'est poursuivie pendant trois jours et a causé des dizaines de morts ainsi que le déplacement de plus de 6 000 personnes (RFI, 2019a ; 2019b ; ACLED, 2019 ; Traoré, 2019)⁶⁶.

Les massacres intercommunautaires entre éleveurs nomades fulani et communautés sédentaires sont récurrents au Mali voisin⁶⁷, mais celui de Yirgou a été le premier du genre au Burkina Faso. Il a été suivi par d'autres attaques contre des villages fulani au mois de mars, lesquelles ont plongé leur population dans un profond désarroi (Jeune Afrique, 2019).

Encore une fois, les liens entre le trafic d'armes et ces violences ne sont pas aisément appréhendables. Pourtant, dans un contexte où la population considère que la qualité des services de sécurité étatiques s'est dégradée, le fait que les armes et les munitions soient aisément accessibles augmente indéniablement le risque de règlement violent des tensions intercommunautaires. Dans de telles circonstances, un cercle vicieux peut s'enclencher : la disponibilité des armes provoque une insécurité qui, elle-même, incite les membres des communautés à s'armer pour se défendre ou exercer des représailles.

La collaboration des populations avec les trafiquants d'armes peut, elle aussi, occasionner des tensions, voire des confrontations, avec les forces de défense et de sécurité. Quand les forces de l'ordre soupçonnent une communauté de collaborer avec des trafiquants, elles stigmatisent parfois l'ensemble de ses membres plutôt que ceux qui aident véritablement les trafiquants. Les risques que ces communautés se voient infliger des sanctions collectives cruelles ainsi que des détentions injustifiées ou arbitraires, ou qu'elles soient victimes d'un usage abusif de la force sont d'autant plus grands. Un certain nombre de chefs fulani ont publiquement évoqué ce problème dans les trois

pays étudiés. À ce jour, aucun élément de preuve direct n'est venu étayer cette revendication. Mais, compte tenu de la présence de plus en plus marquée des trafiquants d'armes dans la zone tricontinentale, des incidents de ce type pourraient se produire et certaines communautés pourraient d'autant plus douter de la capacité des forces de l'ordre et des forces de sécurité à faire leur travail. Il conviendrait de ne pas négliger les conséquences négatives potentielles de cette évolution.

Conclusion

La contrebande et les trafics restent des constantes dans la zone tricontinentale, et les activités connexes sont une source de revenus pour les communautés locales. Les membres de ces communautés ne se livrent pas nécessairement eux-mêmes à ces activités : ils peuvent par exemple fournir des informations aux contrebandiers et trafiquants, stocker leurs marchandises et procéder à la réparation de leurs motos. La contrebande et les trafics ne sont pas des moteurs économiques formels, mais ils profitent notamment aux coupeurs de route qui volent les contrebandiers ou « taxent » leur cargaison, ainsi qu'aux fonctionnaires peu scrupuleux qui extorquent des pots-de-vin. À mesure qu'évolue le contexte économique et sécuritaire de la région – intensification de l'orpillage, montée du djihadisme, instabilité politique persistante, etc. –, les itinéraires et dispositifs autrefois consacrés à une contrebande plus « bénigne » pourraient s'orienter vers des formes de contrebande ou de trafic d'armes plus dommageables.

Contrairement au nord du Mali et au Niger, la zone tricontinentale affiche un bas niveau de trafic d'armes et de munitions : les quantités d'armes de petit calibre, d'armes artisanales et de munitions qui circulent dans la région sont limitées. Les contrebandiers et trafiquants de la zone sont moins bien organisés et moins violents que ceux qui sévissent plus au nord, mais cette situation pourrait évoluer. À mesure que les groupes armés seront repoussés à plus grande distance de leurs bases traditionnelles ou qu'ils tenteront d'étendre leurs activités vers le sud, la zone tricontinentale deviendra de plus en plus tentante et de plus en plus propice à leurs activités.

La zone qui s'étend entre les régions de Sikasso (au Mali), de Korhogo (en Côte d'Ivoire) et de Bobo Dioulasso (au Burkina Faso) est dotée d'un intéressant potentiel économique, notamment pour la culture

du coton, l'élevage du bétail et l'orpaillage, autant de secteurs susceptibles d'attirer la convoitise des groupes armés ou terroristes. En outre, les groupes terroristes ont, à plusieurs reprises, démontré leur capacité à frapper au sud de leurs habituelles zones d'influence⁶⁸. À ce jour, seuls des actes sporadiques ont été recensés dans les zones frontalières situées plus au sud, lesquels ne dénotent pas d'une véritable intention d'y établir une présence.

Les conséquences du trafic d'armes sur les communautés sont considérables, dans la mesure où l'augmentation de la demande en armes et en munitions conduit à une plus grande disponibilité de celles-ci. Or la présence d'armes dans un territoire peut exacerber les conflits locaux et entraîner le remplacement des formes traditionnelles (et pacifiques) de résolution des différends par la violence armée.

Les membres des communautés sont ceux qui connaissent le mieux la zone dans laquelle ils vivent, sa géographie et ses habitants. De ce fait, ils sont les plus susceptibles de savoir si et quand quelque chose se produira. Au Burkina Faso et au Mali, certains programmes étatiques relatifs à la sécurité donnent désormais une place plus importante et plus formelle aux communautés. Les autorités procèdent de différentes manières. Elles recrutent par exemple des chasseurs traditionnels (des dozo) ou des groupes tribaux (par exemple, des tomboloma au Mali) pour les intégrer dans des « brigades spéciales » de chasseurs (entre 5 et 10 par brigade) qui recueillent des informations ou des renseignements pour le compte des forces régulières. Mais elles peuvent aussi mettre en place des initiatives plus formelles comme la « police de proximité » au Burkina Faso⁶⁹.

Dans un contexte comme celui de la zone tricontinentale – laquelle est parcourue par de nombreux itinéraires de contrebande et de commerce illicite –, l'augmentation de la demande en armes et en munitions représente un véritable danger. Les autorités en sont conscientes et ont entrepris d'enrayer ce phénomène⁷⁰. Mais les problèmes qui se profilent ne pourront pas être réglés simplement en armant les groupes communautaires et en augmentant le nombre de patrouilles gouvernementales. Il sera nécessaire de dialoguer avec les contrebandiers et les transporteurs pour limiter leur coopération et leurs interactions avec, notamment, les trafiquants d'armes et de drogue. Les autorités devront les sensibiliser aux dangers du trafic d'armes pour ses acteurs, mais aussi pour les communautés. De plus, toutes les mesures connexes prises

dans la sous-région devraient être élaborées en tenant compte des flux de revenus qui convergent vers les communautés frontalières pauvres ; toute perturbation de ces flux pourrait pousser certains acteurs à s'impliquer plus encore dans l'économie criminelle. Il conviendrait, au minimum, de combiner ces activités de lutte contre les trafics à des programmes visant à restaurer la sécurité des communautés.

Si les gouvernements sous-régionaux doivent parvenir à traiter et à « résoudre » ces problèmes par eux-mêmes, on peut estimer que les risques pour la sécurité et les droits humains sont évidents. Il est donc nécessaire d'intégrer la sous-région dans les processus d'élaboration et de planification des initiatives internationales et régionales visant à lutter contre le trafic d'armes et à assurer la sécurité des communautés. Les acteurs concernés peuvent s'appuyer sur les capacités existantes, recourir à la sensibilisation et à la formation pour aider les institutions existantes et, enfin, contribuer au renforcement des acteurs qui, à l'échelon national ou local, doivent traiter ces questions complexes selon des approches durables et adaptées à leur contexte.

De plus, les trois pays de la zone tricontinentale pourraient voir se modifier leurs structures de pouvoir.

En Côte d'Ivoire, le président sortant, Alassane Ouattara, s'est présenté à l'élection présidentielle d'octobre 2020 dans l'espoir de faire un troisième mandat. Mais l'ensemble des autres partis politiques contestent la validité de cet acte politique. En cas de faible participation et de violences péri-électorales (comme celles qui se sont produites en 2015), les élites gouvernementales ivoiriennes pourraient voir leur légitimité considérablement affaiblie. Le Burkina Faso doit, lui aussi, vivre une élection présidentielle en automne 2020. Le contexte sécuritaire difficile dans le nord et l'ouest du pays pourrait considérablement limiter la participation des électeurs et, donc, remettre en cause la légitimité du résultat. En outre, la situation ivoirienne pourrait avoir des conséquences non négligeables sur les élections burkinabè, notamment parce que de nombreux citoyens burkinabè vivent et votent en Côte d'Ivoire. Enfin, au Mali, le gouvernement de transition (mis en place après le coup d'État), qui œuvre dans un climat de défiance entre ses composantes civiles et militaires, devra négocier la levée des sanctions imposées par la CEDEAO après le coup d'État. Dans ces circonstances incertaines, les gouvernements pourraient voir amoindrir leur capacité individuelle et collective à « contrôler » la zone tricontinentale. ●

Acronymes

CNLPAL Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères

DDR Désarmement, démobilisation et réintégration

EI Engin explosif improvisé

EI État islamique

FDS Forces de défense et de sécurité

FN Forces nouvelles

FRCI Forces républicaines de Côte d'Ivoire

IS-WAP État islamique - Province de l'Afrique de l'Ouest (Islamic State - West Africa Province - IS-WAP)

JNIM Jama'at Nusrat al-Islam wal Muslimin

MINUSMA Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali

Notes

- 1 Voir « Huitième rapport du Secrétaire général sur la menace que représente l'EIIL (Daech) pour la paix et la sécurité internationales et sur l'action menée par l'Organisation des Nations unies pour aider les États membres à contrer cette menace », S/2019/103, par. 78.
- 2 Aux fins de cette note d'information, la zone tricontinentale englobe le nord de la Côte d'Ivoire, le sud du Mali (la partie du Mali située sous la route nationale 7) et le sud-ouest du Burkina Faso. Voir la carte 1.
- 3 En langue mandé commune à tous ces groupes, on les désigne souvent par le terme générique « dioula ». Voir aussi la section « Méthodologie et terminologie ».
- 4 Les termes « arme de petit calibre » et « arme à feu » sont employés de manière interchangeable dans cette note d'information.
- 5 Ils ont été intégrés dans les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), l'armée créée par le président Alassane Ouattara au pire de la crise postélectorale de 2011. Elle est composée d'anciens membres des FN et de membres de l'ancienne armée nationale – les forces de défense et de sécurité (FDS), qui ont pris le parti du président élu Ouattara. L'ancien général des FDS et commandant militaire des FN Soumaila Bakayoko a été nommé chef d'état-major de la FRCI.
- 6 CSNU (2012a ; 2012b ; 2012 c ; 2013a ; 2013c ; 2014a ; 2014b ; 2015 ; 2016).
- 7 Le 3 septembre 2019, le général Gilbert Dienderé, chef du régiment de la sécurité présidentielle, et le général Djibril Bassolé, chef d'état-major de la gendarmerie, ont été condamnés respectivement à 20 et 10 ans de réclusion pour avoir fomenté le coup d'État de 2015 (Le Monde, 2019). De nombreux rapports témoignent de

- l'implication de personnalités politiques ivoiriennes dans le coup d'État ; ces derniers auraient apporté un soutien matériel et logistique et fourni des renseignements à ses organisateurs.
- 8 Notamment après la mort de 24 soldats burkinabè à Koutougou (dans la province de Soum) le 19 août 2019, les troupes stationnées au Camp Guillaume de Ouagadougou ont protesté avec véhémence contre l'incompétence de leurs officiers. Selon de nombreux rapports, les services de renseignement savaient, au moins un jour avant, que cette attaque pouvait avoir lieu. Mais ces informations ont été ignorées. Les soldats étaient d'autant plus contrariés que les corps des soldats tués n'ont été récupérés que plusieurs heures après l'incident, ce qui est inacceptable selon la morale et les coutumes funéraires musulmanes (entretiens avec des experts de la sécurité et des membres des forces armées burkinabè, Ouagadougou, août 2019).
- 9 Le JNIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) est une coalition faitière qui rassemble différents groupes affiliés à al-Qaïda (Ansar al-Din, al-Qaïda au Maghreb islamique, al-Mourabitoun et la Katibat Macina). Elle est dirigée par Iyad Ag Ghali, le chef d'Ansar al-Din. Le JNIM a annoncé son existence en mars 2017, dans un vidéo où tous les chefs des organisations sous-jacentes affichaient leur intention de bouter les forces étrangères (plus particulièrement les forces françaises et onusiennes) hors du Mali, et d'imposer leur propre conception de la loi islamique.
- 10 Depuis le mois de mai 2019, les canaux officiels de communication de l'EI – Amaq et Al-Naba – attribuent les activités menées dans la région de Liptako–Gourma (la zone trifrontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger) à l'IS-WAP. Il s'agit d'un événement majeur pour le groupe terroriste, dans la mesure où Liptako–Gourma est relativement éloigné du bassin du lac Tchad, l'habituel théâtre de ses opérations (Postings, 2019).
- 11 Les combattants du JNIM, d'Ansaroul Islam et de l'IS-WAP sont généralement équipés d'armes lourdes, de « technicals » (des véhicules tout-terrain équipés d'armes à feu automatiques) et de matériel en provenance de Libye (Assanvo *et al.*, 2019).
- 12 Les 24 et 25 mars 2016, Bouna, la plus grande ville du nord-est de la Côte d'Ivoire, et les villages avoisinants ont été le théâtre de violents affrontements qui ont opposé des fermiers lobi à des éleveurs peuls. Ces événements ont fait 17 morts et 30 blessés, et ont abouti au déplacement de plus de 2 000 personnes. Yirgou – un village burkinabè peuplé de membres du groupe ethnique des Mossi et situé dans la province de Sanmatenga, elle-même située dans la région Nord-Ouest, à 200 kilomètres au nord de Ouagadougou – a été victime de représailles contre les Peuls après l'assassinat de notables d'un autre village. Au cours de cette attaque en représailles qui a duré trois jours, au moins 49 personnes ont perdu la vie et 6 000 ont été contraintes de quitter leur village.
- 13 Entretiens avec des douaniers, Banfora, Bobo Dioulasso (Burkina Faso) et Sikasso (Mali), mai 2018.
- 14 Entretiens avec des douaniers au Mali et au Burkina Faso, avec des officiers de la MINUSMA au Mali et avec des membres du personnel de certaines ambassades en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, 2018.
- 15 Wattao est décédé le 6 janvier 2020 à New York, apparemment à cause d'un diabète avancé qui n'aurait pas été traité (Mieu et Duhem, 2020). Le volet financier de l'orpaillage a sans doute été repris par son père, lequel gérait depuis toujours les affaires du fils à Doropo. Le frère de Wattao, Morou Ouattara, plus connu sous le nom de « Commando Atchengué », a probablement repris la gestion des éléments armés de Doropo. Mais on ne sait pas à quel point les lieutenants de Wattao à Séguéla et Abidjan lui sont restés fidèles.
- 16 Pour pallier l'incapacité des mineurs du secteur informel à accéder au crédit formel pour financer leurs opérations, l'un des systèmes fréquemment adoptés est celui du préfinancement des opérations minières – artisanales ou à petite échelle – par un « patron », un « propriétaire de mine », un « sponsor » ou un « businesssair » (pour se référer aux appellations utilisées dans la zone étudiée). Les mineurs travaillent donc au service de ce prêteur jusqu'à ce que le prêt soit remboursé. Mais ces prêts sont structurés de telle manière que les mineurs ne peuvent jamais les rembourser ; le prêteur prend par exemple en considération les avantages accordés aux mineurs – comme la nourriture, le carburant pour les pompes et d'autres frais cachés – et s'approprie une partie du fruit de leur travail en compensation. Il ne reste donc aux mineurs que peu de minerai à vendre (au prix imposé par le prêteur, soit 65 à 70 % du prix du marché). Ils sont donc contraints d'emprunter à nouveau pour poursuivre leurs activités.
- 17 Entretiens avec des informateurs clés à la frontière du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Mali, mai 2018. Voir aussi Mangan et Nowak (2018).
- 18 À l'opposé, les flux illégaux au départ de l'Afrique et à destination de l'Europe (*via* l'Algérie vers l'Espagne, ou *via* la Libye vers l'Italie) proviennent de la région du Sahara-Sahel, et plus précisément du Niger (Agadez) et du Mali (Tessalit). Ces axes de contrebande sont contrôlés par des acteurs et des réseaux bien établis. Parmi les contrebandiers les plus importants, on compte un certain nombre de djihadistes bien connus, dont Mokhtar Belmokhtar, ancien chef d'al-Mourabitoun et pionnier du JNIM (voir ci-dessus). Belmokhtar est également connu sous le nom de « Mister Marlboro » – à cause du trafic de cigarettes auquel il se livre – ou encore sous le nom de « One-eyed », à cause de son apparence physique. Selon la rumeur, il aurait été tué en 2015 ou 2016 par une frappe aérienne, mais son décès n'a jamais été confirmé. On pourrait aussi évoquer Iyad ag Ghali, chef actuel du JNIM et ancien adjoint de Belmokhtar, mais aussi Amahdou Koufa, membre important du JNIM et ancien chef du Front de libération du Macina (un autre des groupes rassemblés dans le JNIM). On sait que ces trois hommes ont été impliqués dans des attaques terroristes notoires, dont celles d'In Amenas (Algérie, 2013) et de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire, 2016).
- 19 Entretiens avec des gendarmes, des membres du personnel de surveillance des frontières et des trafiquants, Banfora, Bobo Dioulasso et Mangodara, Burkina Faso, mai 2018.
- 20 Le nord et l'est du Burkina Faso sont parcourus par deux couloirs majeurs de trafic : un axe qui relie les pays côtiers du golfe de Guinée à la Méditerranée et un autre, plus au nord, qui relie le Niger au Mali. Ces deux axes sont convoités par les groupes terroristes (voir la carte 3). Les réseaux criminels qui acheminaient illégalement des armes depuis le golfe de Guinée jusqu'à la Méditerranée dans les années 1990 et au début des années 2000 sont très certainement les précurseurs des mouvements djihadistes qui opèrent actuellement au Mali et au Burkina Faso. Avant de devenir des djihadistes, Mokhtar Belmokhtar (voir note 17) et Iyad ag Ghali (voir note 16) étaient respectivement un trafiquant international bien connu et un intermédiaire dans le cadre de la libération de otages occidentaux détenus par le groupe précurseur d'al-Qaïda au Maghreb islamique (Département d'État américain, 2013). Sous le régime de Blaise Compaoré, les groupes criminels organisés internationaux ont pu circuler librement sur le territoire burkinabè en empruntant les itinéraires est et nord précédemment évoqués pour atteindre le Niger et le Mali, mais aussi la Libye et l'Algérie. Si l'on se fie aux entretiens menés par les auteurs sur une période de 14 mois, ainsi qu'à la littérature et aux rapports de l'ONU analysés dans le cadre de cette recherche, les mouvements terroristes actifs au Burkina Faso ne cherchent pas à établir un califat dans le pays. Ils tentent plus probablement de réaffirmer leur contrôle sur les couloirs de trafic que le régime Compaoré a laissé à leur disposition.
- 21 Les apprentis se forment au métier de transporteur en assistant le propriétaire ou le chauffeur d'un véhicule. Leur objectif final est de conduire eux-mêmes des bus ou des camions par la suite.

- 22 Le terme « dozo » fait référence à une confrérie de chasseurs qui approvisionnent leur communauté en nourriture. Les dozo jouent également un rôle informel de prestataire de services de sécurité pour ces mêmes communautés. Ils gardent aussi les marchés, les domiciles et les entreprises, et fournissent le personnel nécessaire pour tenir les barrages routiers et patrouiller dans le but de lutter contre la criminalité et la violence (Hellweg, 2009, p. 38).
- 23 Entretien avec un chef dozo, Mangodara, Burkina Faso, 9 mai 2018.
- 24 L'une des jeunes personnes interrogées a affirmé avoir été un combattant des FN et avoir servi sous les ordres du *comzone* Losseni Fofana (appelé « Loss ») à Duekoué durant le conflit (entretiens avec deux transporteurs, Niangoloko, Burkina Faso, 13 mai 2018).
- 25 Entretiens avec deux transporteurs, Niangoloko, Burkina Faso, 13 mai 2018.
- 26 Entretiens avec deux transporteurs, Niangoloko, Burkina Faso, 13 mai 2018.
- 27 Entretiens avec deux transporteurs, Niangoloko, Burkina Faso, 13 mai 2018.
- 28 Entretiens avec des mineurs artisanaux et à petite échelle, Ouagadougou, août 2019.
- 29 Les auteurs ont mené une série d'entretiens par téléphone avec des personnes qui connaissaient bien la zone afin de mettre à jour leurs connaissances sur les axes 1 et 3. Selon les personnes interrogées, les dynamiques identifiées dans cette note d'information sont restées inchangées, et les acteurs du trafic identifiés sont toujours les mêmes. Les auteurs pensent toutefois qu'une recherche de terrain serait nécessaire pour dresser un nouvel état des lieux des dynamiques propres à la zone étudiée.
- 30 Les douaniers maliens disposent d'un scanner de camions dans le poste de Sikasso, à quelque 100 kilomètres du poste-frontière de Zégoua.
- 31 Entretiens avec des membres de la filière de Korhogo, Niangoloko, Burkina Faso, mai 2018.
- 32 Entretiens avec deux transporteurs, Niangoloko, Burkina Faso, 13 mai 2018. On estime que 20 à 30 transporteurs à moto opèrent à partir de Niangoloko.
- 33 On trouve des gisements d'or et de l'exploitation aurifère des deux côtés de la frontière ivoiro-malienne. La compagnie minière australienne Perseus Mining exploite industriellement un gisement aurifère à Sissengué. Elle y emploie quelques mineurs artisanaux locaux. Les responsables de la sécurité de Perseus sont conscients de l'existence des trafics ainsi que de la menace terroriste et de la radicalisation qui touchent la région.
- 34 Entretiens avec des gendarmes, Mangodara, Burkina Faso, mai 2018.
- 35 Entretiens avec des gendarmes et un dozo, Mangodara, Burkina Faso, mai 2018.
- 36 Entretiens avec des gendarmes et un dozo, Mangodara, Burkina Faso, mai 2018.
- 37 Voir par exemple CSNU (2009a ; 2009b ; 2016). Il convient de noter que le Groupe d'experts des Nations unies sur la Côte d'Ivoire a évoqué, dans ses rapports publiés entre 2009 et 2016, la contrebande qui circule de la Côte d'Ivoire au Ghana, au Burkina Faso et au Mali. Ces exemples ne sont donc pas les seuls.
- 38 Entretien avec des douaniers, Sikasso, Mali, 15 mai 2018.
- 39 Entretien avec des douaniers, Sikasso, Mali, 15 mai 2018. La destination de la cargaison de cannabis n'était pas connue au moment de l'entretien.
- 40 Selon l'étude sur les armes à feu de l'ONUDC publiée en 2015, ce chiffre est de 40 % des armes saisies chaque année (ONUDC, 2015, p. 17).
- 41 Entretiens avec un groupe de transporteurs, Niangoloko, Burkina Faso, 8 mai 2018.
- 42 Entretien avec un membre du personnel du Service régional de police judiciaire, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, 11 mai 2018.
- 43 Entretien avec un membre du personnel des Eaux et forêts, Sikasso, Mali, 14 mai 2018.
- 44 Entretiens avec des gendarmes, Banfora et Bobo Dioulasso, Burkina Faso, et Sikasso, Mali, mai 2018.
- 45 Entretiens avec des gendarmes, Banfora, Burkina Faso, 8 mai 2018.
- 46 Le nombre de fusils d'assaut saisis n'est pas connu (entretien avec un policier, Mangodara, Burkina Faso, 9 mai 2018).
- 47 Entretiens avec des gendarmes, Banfora, Burkina Faso, 8 mai 2018.
- 48 Entretien avec un policier, Mangodara, Burkina Faso, 9 mai 2018.
- 49 Entretien avec un dozo, Mangodara, Burkina Faso, 9 mai 2018.
- 50 Entretiens avec des membres du personnel de l'Office burkinabè des chargeurs et du bureau Interpol de Ouagadougou, août 2019.
- 51 Entretien avec des membres de la filière de Korhogo, Niangoloko, Burkina Faso, mai 2018.
- 52 Entretiens avec des gendarmes et un dozo, Mangodara, Burkina Faso, et avec des douaniers, Sikasso, Mali, mai 2018.
- 53 Entretiens avec des gendarmes, Banfora, Burkina Faso, mai 2018.
- 54 Entretien avec un policier, Mangodara, Burkina Faso, 9 mai 2018.
- 55 Entretien avec un dozo, Mangodara, Burkina Faso, 9 mai 2018.
- 56 Durant le travail sur le terrain sur lequel cette note d'information est fondée, l'équipe du projet n'a pas été en mesure de se rendre dans la ville burkinabè de Gaoua par la route qui part de Mangodara et passe par Kouéré et Loropéni. Celle-ci est en effet connue pour être un repère de coupeurs de route, et toutes les cargaisons illicites qui y circulent sont attaquées et dérobées. Ni les personnes ni les biens ne peuvent l'emprunter en toute sécurité. Les autres itinéraires supposent une perte de temps, de distance et d'argent (voir la carte 4).
- 57 Entretiens avec des gendarmes, Banfora, Mangodara et Bobo Dioulasso, Burkina Faso, mai 2018.
- 58 Entretiens avec des gendarmes, des policiers et un dozo, Mangodara, Banfora et Bobo Dioulasso, Burkina Faso, mai 2018.
- 59 Les orpailleurs artisanaux et à petite échelle auraient une préférence pour les armes de poing, notamment les 9mm semi-automatiques communément appelés « PA », pour « pistolet automatique ». Pour mener à bien leur travail, ils ont également besoin de détonateurs et d'explosifs qui, selon certains rapports, font désormais partie des marchandises illicites qui circulent, avec les armes et les munitions, vers les zones d'exploitation minière (Entretien avec un policier, Mangodara, Burkina Faso, 9 mai 2018).
- 60 Entretiens avec des gendarmes, Sikasso, Mali, 15 mai 2018.
- 61 Entretiens avec des gendarmes, Sikasso, Mali, 15 mai 2018.
- 62 Entretien avec un membre du personnel du Service régional de police judiciaire, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, 11 mai 2018.
- 63 Les nouvelles autorités burkinabè ont cru, au début, que cette attaque avait été menée par les auteurs de coup d'État manqué de 2015 (AFP, 2015 ; Reuters, 2015).
- 64 Entretien avec des policiers, Banfora, Burkina Faso, 10 mai 2018.
- 65 Les tomboloma sont les dépositaires du droit traditionnel au Mali. Dans certaines zones minières, ils assument aussi les fonctions de « gérant » de la mise, et travaillent en collaboration avec les dozo, qui assurent la sécurité des mines.
- 66 Le nombre de victimes des massacres de Yirgou ne fait pas consensus. Les communiqués gouvernementaux officiels font état de 49 victimes. Mais l'Union nationale des Rugga du Burkina (une association d'éleveurs) a déclaré avoir identifié 110 victimes (Douce, 2019), et le Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (une autre association) affirme que ces événements ont fait 210 victimes (Barry, 2020). Le 12 janvier, des manifestants qui ont pris part à une marche contre les violences intercommunautaires à Ouagadougou ont mentionné un bilan de 72 victimes (Jeune Afrique et AFP, 2019).
- 67 Le jour même de l'attaque contre Yirgou, un groupe de dozo a attaqué le village malien de Koulogo. Au cours de cette attaque, 37 personnes sont mortes, et 173 huttes ainsi que 59 des 61 greniers à céréales ont été brûlés (UN News, 2019).
- 68 Voir, par exemple, les attaques Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire (2015), celles de Fakola et Misséni, au Mali (2015) et celles de Nazinga et du Parc national du W, au sud du Burkina Faso (2019).

69 La « police de proximité » a été créée au Burkina Faso par décret présidentiel dans le but d'impliquer la population dans le recueil informel d'informations susceptibles d'améliorer leur sécurité. Le document officiel donne aux membres de ces « unités » le mandat de veiller à la sûreté et à la sécurité de leur communauté en recueillant des renseignements et en intervenant véritablement en cas de violations évidentes de la loi. Les unités de police de proximité se réunissent avec la police nationale une fois par mois pour évoquer la situation sécuritaire de leur communauté ainsi que les problèmes auxquels il conviendrait d'accorder plus d'attention (entretien avec des policiers, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, mai 2018)

70 Les auteurs ont par exemple eu la possibilité d'assister à la réunion de haut niveau de mai 2018 qui a conduit à l'inauguration de la zone économique spéciale Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso (ZES SIKOBO). L'objectif affiché de la ZES SIKOBO est de contribuer à la stabilité sociale grâce à la création d'une mégapole ouest-africaine intégrée dotée d'une économie moderne, compétitive et diversifiée principalement fondée sur l'agroforesterie. Mais elle contribue aussi à la lutte contre les trafics et à la sécurité de la zone tricontinentale (Maliweb.net, 2018a ; 2018b).

Références bibliographiques

- ACET (Centre africain pour la transformation économique). 2017. *The impact of expanding artisanal and small-scale mining on small holder agriculture in West Africa : A case study of Burkina Faso, Ghana and Sierra Leone*. Rapport de synthèse. Octobre.
- ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project). 2019. « A vicious cycle : The reactionary nature of militant attacks in Burkina Faso and Mali ». 31 mai.
- AFP (Agence France-Presse). 2015. « Burkina Faso : trois gendarmes tués lors d'une attaque près de la frontière malienne ». *Jeune Afrique*. 9 octobre.
- . 2018. « 200 arrestations dans une opération conjointe Burkina-Ghana-Bénin-Togo ». *Jeune Afrique*. 19 mai.
- AGNU (Assemblée générale des Nations unies). 1994. *Résolution 49/60. Mesures visant à éliminer le terrorisme international*. Adoptée le 9 décembre. A/Res/49/60 du 17 février 1995.
- . 1997. *Désarmement général et complet : Armes légères et de petit calibre. Rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les armes de petit calibre*. Adopté le 9 décembre. A/52/298 du 27 août.
- AIB (Agence d'information burkinabè). 2016. « Burkina : plus de 100 kg de cannabis et près de 10 000 explosifs saisis à la frontière avec le Ghana ». 17 août.
- Al Jazeera. 2019. « 13 killed in intercommunal violence in Burkina Faso ». 2 janvier.
- Al-Lami, Mina. 2020. « Le Sahel devient le dernier champ de bataille d'al-Qaïda ». BBC News online. 14 mai.
- Assanvo, William, et al. 2019. *Violent extremism, organised crime and local conflicts in Liptako-Gourma*. *Institute for Security Studies*. West Africa Report 26. Décembre.
- Assemblée nationale. 2017. *Procès-verbal de la séance plénière du jeudi 23 novembre 2017*. 23 novembre.
- Bansah, Kenneth, Akuba Yalley, et Nelson Dumakor-Dupey. 2016. « The hazardous nature of small scale underground mining in Ghana ». *Journal of Sustainable Mining*, Vol. 15, No. 1, p. 8-25.
- Barry, Bob. 2020. « Burkina : des ONG exigent la vérité sur les massacres de Peuls ». *DW*. 11 mars.
- BBC News. 2015. « Profile : Mokhtar Belmokhtar ». Juin.
- . 2020. « How Mali's coup affects the fight against jihadists ». 22 septembre.
- Burkina24. 2015. « Pô : le véhicule rempli d'explosifs retrouvé au Ghana et ramené au Burkina ». 22 avril.
- CAR (Conflict Armament Research). 2016. *Investigating Cross-border Weapon Transfers in the Sahel*. Novembre.
- CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). 2009a. Rapport du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi en application du paragraphe 11 de la résolution 1842 (2008) du Conseil de sécurité. S/2009/188 du 8 avril.
- . 2009b. Rapport final du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi en application du paragraphe 11 de la résolution 1842 (2008) du Conseil de sécurité. S/2009/521 du 9 octobre.
- . 2012a. Lettre datée du 11 avril 2012, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire. S/2012/196 du 14 avril.
- . 2012b. Lettre datée du 15 octobre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire. S/2012/766 du 15 octobre.
- . 2012c. Rapport du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire. S/2012/981 du 31 décembre.
- . 2013a. Rapport final du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, établi en application du paragraphe 16 de la résolution 2045 (2012) du Conseil de sécurité. S/2013/228 du 17 avril.
- . 2013b. Résolution 2100 (2013). Adoptée le 25 avril. S/RES/2100 (2013) du 25 avril.
- . 2013c. Rapport de mi-mandat du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, établi en application du paragraphe 19 de la résolution 2101 (2013). S/2013/605 du 14 octobre.
- . 2014a. Rapport final du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi en application du paragraphe 19 de la résolution 2101 (2013) du Conseil de sécurité. S/2014/266 du 14 avril.
- . 2014b. Rapport de mi-mandat du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi en application du paragraphe 27 de la résolution 2153 (2014) du Conseil de sécurité. S/2014/729 du 10 octobre.
- . 2015. Rapport final du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi en application du paragraphe 27 de la résolution 2153 (2014) du Conseil de sécurité. S/2015/252 du 13 avril.
- . 2016. Rapport final du Groupe d'experts, établi en application du paragraphe 27 de la résolution 2219 (2015) du Conseil de sécurité. S/2016/254 du 17 mars.
- Da Cunha Dupuy, Romane et Tanguy Quidelleur. 2018. *Mouvement d'auto-défense au Burkina Faso : diffusion et structuration des groupes Koglweogo*. Noria. Novembre.
- Douce, Sophie. 2019. « Au Burkina Faso, les Peuls victimes d'une stigmatisation meurtrière ». *Le Monde Afrique*. 4 février.
- DSNU (Division de la statistique des Nations unies). n.d. « UN Comtrade ». Base de données.
- ECFR (Conseil européen pour les relations internationales). 2019. Carte interactive. Mai.
- France 24. 2016. « Affrontements à Bouna : "Je sens maintenant une cassure entre éleveurs et agriculteurs" ». 28 mars.
- Garda World. 2018. « Burkina Faso : Accidental explosion kills two in Bobo-Dioulasso March 26 ». 26 mars.
- Goldberg, Mark Leon. 2019. « The United Nations Peacekeeping Mission in Mali Is on the Front Lines of Fighting Terrorist Groups ». UN Dispatch. Janvier.
- Hellweg, Joseph. 2009. « Hunters, ritual, and freedom : Dozo sacrifice as a technology of the self in the *Benkadi* Movement of Côte d'Ivoire ». *Journal of the Royal Anthropological Institute*, Vol. 15, No. 1, p. 36-56.
- ICG (International Crisis Group). 2019. *Getting a Grip on Central Sahel's Gold Rush*. Novembre.
- Jeune Afrique. 2019. « Burkina Faso : sept morts dans des heurts intercommunautaires avec des Peuls ». 2 avril.
- et AFP (Agence France-Presse). 2019. « Burkina Faso : une marche pour réclamer "vérité et justice" après les violences ethniques ». 14 janvier.
- Jezequel, Jean-Hervé. 2019. *Central Mali : putting a stop to ethnic cleansing*. International Crisis Group. 25 mars.
- Le Monde. 2019. « Burkina Faso : vingt ans de prison pour le général Gilbert Diendéré ». 2 septembre.
- L'Observateur Paalga. 2019. « Lutte contre le terrorisme au Burkina : le couteau à double tranchant de la résistance populaire ». 6 octobre.

- Macé, Célian. 2020. « Au Sahel, la guerre fait rage entre l'EI et Al-Qaeda ». *Libération online*. 21 mai.
- Maliweb.net. 2018a. « Zone spéciale économique "SIKOBO" : le jalon d'un puissant triangle de développement économique intégré ». 17 mai.
- . 2018b. « Cérémonie de lancement officiel de la ZES ou SIKOBO : les balises d'une véritable intégration économique! ». 21 mai.
- Mangan, Fiona et Matthias Nowak, eds. 2018. *Mapping Illicit Arms Trafficking in West Africa*. Rapport non publié préparé par le Small Arms Survey pour le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Genève : Small Arms Survey.
- OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies). 2020. *Burkina Faso : Rapport de situation*. Février.
- Martin, Alan et Hélène Helbig de Balzac. 2017. *The West African El Dorado : Mapping the illicit trade of gold in Côte d'Ivoire, Mali and Burkina Faso*. Ottawa : Partnership Africa Canada. Janvier.
- Menastream. 2020a. « Burkina Faso: JNIM claimed the complex ambush that killed 6 soldiers and wounded 7 on January 28 ». *Twitter*. 31 janvier.
- . 2020b. « Burkina Faso : Attack No. 5 against the border police station in Yendéré, Comoé, attacked repelled, one suspected militant killed ». *Twitter*. 28 février.
- Mieu, Baurdelaire et Vincent Duhem. 2020. « Côte d'Ivoire : décès à New York d'Issiaka Ouattara, alias Wattao ». *Jeune Afrique*. 6 janvier.
- Nsaibia, Heni. 2019. « Insecurity in South-western Burkina Faso in the Context of an Expanding Insurgency ». *Armed Conflict Location and Event Data Project*. 17 janvier.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2018. *Gold at the crossroads : Assessment of the supply chains of gold produced in Burkina Faso, Mali and Niger*. Octobre 2018.
- . 2020. « Détail des recettes publiques - Burkina Faso ».
- ONUDC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime). 2012. « Trafic d'armes à feu en Afrique de l'Ouest ». In *Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*. Vienne : ONUDC, p. 35-40.
- . 2015. *UNODC Study on firearms 2015 : A study on the transnational nature of and routes and modus operandi used in trafficking in firearms*. Vienne : ONUDC.
- Postings, Robert. 2019. « Islamic State puts the Sahel in West Africa – for Now ». *Defense Post*. 30 mai.
- Reuters. 2015. « Gunmen kill three Burkina Faso gendarmes near Mali border ». 9 octobre.
- RFI (Radio France internationale). 2014. « Burkina Faso : l'explosion de Ouagadougou serait accidentelle ». 17 juillet.
- . 2019a. « Massacre de Yirgou : des Burkinabè défilent contre les violences ethniques ». 13 janvier.
- . 2019b. « Arbinda, Yirgou : ces violences communautaires qui ravagent le Burkina Faso ». 4 avril.
- . 2019c. « Burkina Faso : attaque du poste de police de Yendéré à la frontière ivoirienne ». 1^{er} décembre.
- RHIPTO (Centre norvégien d'analyses mondiales). 2016. « Trans-Sahara trafficking and threat Finance : October 2017 ».
- RTI (Radio télévision ivoirienne). 2015. « Burkina Faso : un véhicule contenant 250 Kg d'explosifs saisis par la gendarmerie ».
- Schroeder, Matt. 2014. « On the record : Illicit weapons in the United States ». In *Small Arms Survey. Small Arms Survey 2014 : Women and Guns*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 245-273.
- SIG (Service d'information du gouvernement). 2015. « Communiqué : le véhicule transportant les explosifs à Pô retrouvé ». Avril.
- Slate Afrique. 2019. « 22 euros pour une bombe artisanale : l'IED, "l'arme du pauvre" au Burkina ». 4 décembre.
- Traoré, Lamine. 2019. « Au moins 210 morts lors du massacre du 1^{er} janvier, selon un collectif ». *VOA Afrique*. 4 février.
- UN News. 2019. « Deadly Mali attack to be investigated by UN rights experts ». Janvier.
- Département d'État américain. 2013. « Terrorist Designations of Iyad ag Ghali ». Février.
- van Vyve, Valentine. 2018. « Koglweogo : miroir d'une faillite d'État ». *La Libre Belgique online*.
- Xinhua. 2019. « Burkina Faso : l'explosion d'un dépôt illégal d'explosifs et des blessés (officiel) ». Janvier.
- Zongo, Daouda. 2020. « Lutte anti-terrorisme au Burkina : les députés donnent leur aval pour le recrutement des volontaires ». *Wakat Séra*. 21 janvier.

À propos du projet SANA

L'**Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord (SANA)** est un projet pluriannuel du Small Arms Survey qui soutient les acteurs engagés dans la création d'un environnement plus sûr en Afrique du Nord et dans la région du Sahel-Sahara. L'équipe du projet prépare, en temps opportun et en se fondant sur des données probantes, des études et analyses sur la disponibilité et la circulation des armes légères, la dynamique des groupes armés émergents et l'insécurité liée à ces phénomènes. Elle s'intéresse tout particulièrement aux effets des conflits armés sur la sécurité communautaire dans la région.

Le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas est la principale source de financement de l'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord. Le projet bénéficie également du soutien continu d'Affaires mondiales Canada, du département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse et ministères des Affaires étrangères danois, allemand, norvégien et américain.

Pour plus d'informations, consultez le site www.smallarmssurvey.org/sana

Le **Small Arms Survey** est un centre d'excellence mondial auquel a été confié le mandat de produire des connaissances sur tous les sujets relatifs aux armes légères et la violence armée, connaissances qui doivent être impartiales, factuelles et utiles à l'élaboration des politiques. Il est la principale source internationale d'expertise, d'informations et d'analyses sur les questions relatives aux armes légères et à la violence armée et joue le rôle d'un centre de documentation pour les gouvernements, les décideur-e-s politiques, les chercheur-e-s et la société civile. Les locaux du projet sont situés au sein de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, en Suisse.

Le projet est mené par une équipe internationale de spécialistes des domaines de la sécurité, des sciences politiques, du droit, de l'économie, du développement, de la sociologie et de la criminologie. L'équipe travaille en collaboration avec un réseau de chercheur-e-s, d'institutions partenaires, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements dans plus de 50 pays.

Pour plus d'informations, consultez le site www.smallarmssurvey.org.

Small Arms Survey,
Maison de la Paix, Chemin Eugène-Rigot 2E
1202 Genève, Suisse

t +41 22 908 5777

f +41 22 732 2738

e info@smallarmssurvey.org

Une publication du projet Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord (SANA) du Small Arms Survey. Le projet SANA bénéficie du soutien du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, et le travail de terrain qui sous-tend cette publication a été financé par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères.

Pour suivre le Small Arms Survey

 www.facebook.com/SmallArmsSurvey

 www.twitter.com/SmallArmsSurvey

 www.smallarmssurvey.org/multimedia

